Soixante-dix-neuvième année. — N° 147. Le Numéro : 4 francs. Dimanche 22 Juin 1947.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			DÉBATS PARLEMENTAIRES	ÉDITION COMPLÈTE		
— COMPTE CHÈQUE POSTAL : 100.97, Paris. —	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
France, Colonies et pays de protectorat français.....	940 fr.	480 fr.	255 fr.	215 fr.	1.500 fr.	760 fr.	400 fr.
Etranger.. Pays accordant 50 °/₀ sur les tarifs postaux...	1.300 »	660 »	345 »	320 »	1.960 »	990 »	515 »
Etranger.. Autres pays.....	1.660 »	840 »	435 »	425 »	2.420 »	1.220 »	630 »

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : 1° les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires ; — 2° les avis, communications, informations, annonces.

L'Édition des DÉBATS PARLEMENTAIRES comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée Nationale et du Conseil de la République ainsi que les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions.

L'Édition COMPLÈTE comprend : *1° l'Édition des* LOIS ET DÉCRETS ; — *2° l'Édition des* DÉBATS PARLEMENTAIRES ; — *3° tous les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes* ; — *4° les Tables des matières délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.*

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 6 FRANCS

SOMMAIRE

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Ministère des affaires étrangères.

Arrêté du 14 juin 1947 portant nomination au cabinet du ministre (p. 5774).

Ministère de la guerre.

Médaille d'honneur du service de santé (p. 5774).

Ministère des finances.

Arrêté du 19 juin 1947 portant autorisation d'émission d'un emprunt par les houillères du bassin de Lorraine (p. 5775).

Arrêté du 19 juin 1947 portant transfert de crédits au titre des dépenses d'entretien des prisonniers de guerre employés en régie par les administrations d'État au cours des trois premiers mois de l'exercice 1947 (p. 5776).

Ministère de l'agriculture.

Arrêté du 16 juin 1947 complétant l'arrêté du 12 octobre 1945 relatif au conseil supérieur de la mutualité agricole (p. 5774).

Arrêtés portant réintégrations, titularisation et acceptation de démissions (directions des services agricoles et eaux et forêts) (p. 5775).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêté portant nomination d'agrégés près la faculté de droit de Paris (p. 5774).

(1 f.)

Arrêté portant inscription sur la liste d'aptitude à l'enseignement supérieur (division de la médecine) (p. 5774).

Arrêté portant inscription sur la liste d'aptitude à l'enseignement supérieur (division de la pharmacie) (p. 5774).

Ministère de la France d'outre-mer.

Arrêtés portant reclassement, revision de situation administrative et titularisation (transmissions coloniales) (p. 5780).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêtés du 17 juin 1947 approuvant les statuts de sociétés mutualistes (p. 5780).

Arrêté portant titularisation (directions régionales de la sécurité sociale) (p. 5780).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêté du 10 juin 1947 portant remise de débet (p. 5780).

Arrêté du 20 juin 1947 portant ouverture d'un concours pour le recrutement de sténodactylographes (p. 5780).

Arrêtés portant incorporation dans les cadres et affectation (inspection de la santé et sanatoriums) (p. 5780).

Ministère du commerce, de la reconstruction et de l'urbanisme.

Décret n° 47-1103 du 14 juin 1947 relatif à l'application de l'article 7 (2°) de la loi du 28 octobre 1946 sur les évacuations d'office ou par ordre de l'autorité militaire (p. 5780).

Naturalisations (rectificatifs) (p. 5792).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions de loi ou rapports mis en distribution. — Convocations de commissions. — Réunions des commissions (p. 5792).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Convocations de commissions (p. 5793).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES

Statistique mensuelle des vins (avril 1947) (rectificatif) (p. 5793).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUPLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de vacance de postes de directeurs économes d'hôpitaux et hospices publics (p. 5793).

Annonces (p. 5794).

DÉBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPAREMENT AU PRIX DE 2 FR. 50 LE NUMÉRO)

N° 58

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du samedi 21 juin 1947 (p. 2299).

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Cabinet du ministre.

Le ministre des affaires étrangères,

Vu l'arrêté du 24 janvier 1947 fixant la composition du cabinet du ministre des affaires étrangères,

Arrête,

Art. 1er. — La composition du cabinet du ministre des affaires étrangères est complétée comme suit, à dater du 1er mai 1947:

Attaché parlementaire.

M. Hay (Louis), sous-préfet.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 juin 1947.

GEORGES BIDAULT.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Médaille d'honneur du service de santé.

Par décision du 19 juin 1947, prise en application des dispositions du décret et de l'arrêté du 27 juin 1931, la médaille d'honneur du service de santé a été décernée aux personnes ci-après désignées:

Médaille d'or.

M. le professeur Binet (Léon), doyen de la faculté de médecine de Paris, membre de l'Institut.

M. le professeur Hermann, doyen de la faculté de médecine de Lyon.

Médaille de vermeil.

M. le médecin général Hombourger (Paul), médecin des hôpitaux militaires, directeur du service de santé des T. O. A.

M. Sabrie (Lucien), médecin colonel, sous-directeur du service de santé de la 1re région militaire.

M. Texier (Camille), médecin colonel, directeur du service de santé de la 9e région militaire.

M. Martin (Albert), médecin colonel, médecin des hôpitaux militaires, directeur du service de santé de la 3e région militaire.

M. Chavialle (Raoul), médecin colonel, directeur de l'école du service de santé militaire à Lyon.

M. Sieur (Pierre), médecin colonel de réserve à la 1re région militaire.

Médaille d'argent.

M. Gaillard (Pierre), médecin colonel, directeur du service de santé des troupes de Tunisie.

M. Billiet (Jean), médecin colonel, médecin chef de l'hôpital militaire Michel-Lévy à Marseille.

M. Pesme (Jacques), médecin colonel, professeur agrégé du Val-de-Grâce à l'école d'application du service de santé militaire.

M. Jalet (Joseph), médecin lieutenant-colonel, assistant des hôpitaux militaires, de l'hôpital militaire Maillot à Alger.

M. Jaulmes (Charles), médecin lieutenant-colonel, médecin et spécialiste des hôpitaux militaires à l'école d'application du service de santé militaire.

M. Hamon (Joseph), médecin lieutenant-colonel, professeur agrégé du Val-de-Grâce (en congé de longue durée).

M. Lacambre (Joseph), médecin lieutenant colonel, médecin chef de la place de Paris.

M. Courrier (Marie), médecin lieutenant-colonel, sous-directeur du service de santé de la 6e région militaire.

M. Bolzinger (Raymond), médecin lieutenant-colonel, des troupes d'occupation en Allemagne.

M. d'Audibert Caille du Bourguet (Marc), médecin lieutenant-colonel, chirurgien des hôpitaux militaires, des troupes d'occupation en Autriche.

M. Coulouma (Pierre), médecin commandant (hors cadre mission), professeur agrégé à l'université de Fribourg (Suisse).

M. Camelin (Aimé), médecin commandant, médecin des hôpitaux militaires à l'hôpital d'instruction Desgenettes à Lyon.

M. Ory (Jean), médecin commandant à l'E. M. A. (4e bureau).

M. Pechoux (Raymond), médecin commandant à l'école du service de santé militaire à Lyon.

M. Rodet (Jean), commandant d'administration du service de santé gestionnaire de l'hôpital du Val-de-Grâce.

M. Chevat (Henri), médecin capitaine à la direction centrale du service de santé au ministère de la guerre.

M. Auger (Emile), commandant d'administration du service de santé de réserve à la 1re région militaire.

A titre posthume.

M. le docteur Hoguet (Pierre), ancien président du Medical and Surgical Relief Committee.

Médaille de bronze.

M. Gallant (Henri), pharmacien commandant à l'hôpital militaire de Grenoble.

M. Peronnet (Gilbert), pharmacien capitaine, du service central de transfusion et de réanimation de l'armée.

M. Gelly (Georges), médecin commandant de réserve à la 1re région.

M. Desbordes (Jean), pharmacien capitaine de réserve à la 1re région militaire.

M. Truhaut (René), pharmacien lieutenant de réserve à la 1re région militaire.

Mme Buhr, médecin lieutenant P. F. A. T.

M. Mouly (Jean), maire du 4e arrondissement, président de l'amicale des maires de Paris.

M. Deluga (François), adjudant-chef, 9e section d'infirmiers militaires.

M. Clade (Marcel), adjudant-chef, 1re section d'infirmiers militaires.

Mme Boucher (Augusta), infirmière des hôpitaux militaires, à l'hôpital militaire Begin à Saint-Mandé.

Mme Grivelet (Yvonne), infirmière de la Croix-Rouge française.

Mme Gy (Marie), infirmière de la Croix-Rouge française.

M. Rouet (Alphonse), ouvrier manutentionnaire au magasin central du service de santé de Châteauroux.

M. Vial (Lucien), mécanicien dentiste, à l'hôpital militaire Baudens à Oran.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Nomination d'agrégés près de la faculté de droit de Paris.

Par arrêté en date du 17 juin 1947, sont nommés agrégés près la faculté de droit de l'université de Paris, à compter du 1er janvier 1947:

M. Gemaehling, professeur titulaire à la faculté de droit de l'université de Strasbourg, chargé de cours à Paris (en remplacement de M. Laufenburger, nommé professeur titulaire). — Emploi d'Etat.

M. Bernard Lavergne, professeur titulaire à la faculté de droit de l'université de Lille, chargé de cours à Paris (en remplacement de M. Dumont, nommé professeur titulaire). — Emploi d'Etat.

M. Frejaville, professeur titulaire à la faculté de droit de l'université de Caen, chargé de cours à Paris (en remplacement de M. Fromont, nommé professeur titulaire). — Emploi d'université.

M. David, professeur titulaire à la faculté de droit de l'université de Grenoble, chargé de cours à Paris (en remplacement de M. A. Marchal, nommé professeur titulaire). — Emploi d'Etat.

M. Besson, professeur titulaire à la faculté de droit de l'université de Dijon, chargé de cours à Paris (en remplacement de M. J.-J. Chevallier, nommé professeur titulaire). — Emploi d'Etat.

MM. Gemaehling, B. Lavergne, Frejaville et Besson, professeurs titulaires de 1re classe du cadre des départements, percevront une indemnité compensatrice égale à la différence entre le traitement de professeur titulaire de 1re classe du cadre des départements (240.000) et le traitement d'agrégé du cadre de Paris (180.000), soit 60.000 F.

M. David, professeur titulaire de 2e classe du cadre des départements, percevra une indemnité compensatrice égale à la différence entre le traitement de professeur titulaire de 2e classe du cadre des départements (210.000 francs) et le traitement d'agrégé du cadre de Paris (180.000 F), soit 30.000.

Inscription sur la liste d'aptitude à l'enseignement supérieur (division de la médecine).

Par arrêté en date du 18 juin 1947, sont inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de chef de travaux dans les facultés de médecine et les facultés mixtes de médecine et de pharmacie:

Anatomie, M. Lecuire.
Histologie, M. Baud.
Physiologie, M. Cier.
Médecine légale, M. Derobert.
Bactériologie, M. Carraz.

Inscription sur la liste d'aptitude à l'enseignement supérieur (division de la pharmacie).

Par arrêté en date du 18 juin 1947, M. Meyer est inscrit sur la liste d'aptitude à l'enseignement supérieur, prévue par l'article 2 du décret du 14 mars 1946, pour les facultés de pharmacie.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Conseil supérieur de la mutualité agricole.

Le ministre de l'agriculture,

Vu l'arrêté du 12 octobre 1945 relatif au conseil supérieur de la mutualité agricole,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 2 de l'arrêté du 12 octobre 1945 susvisé est complété comme suit:

. . . . . .

« M. Bonne (André), président du comité d'administration provisoire des caisses de mutualité sociales agricoles du Tarn »

. . . . . .

Art. 2. — Le directeur des affaires professionnelles et sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 16 juin 1947.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation
Le directeur adjoint du cabinet,
R. LYON.

Directions des services agricoles.

Par arrêté en date du 10 juin 1947, la démission de M. Fligny, chef de section administrative à la direction des services agricoles de Seine-et-Oise, a été acceptée à compter du 1er avril 1947.

Par arrêté en date du 10 juin 1947, la démission de M. Soldano, rédacteur à la direction des services agricoles du Var, a été acceptée à compter du 24 avril 1947.

Eaux et forêts.

Par arrêté en date du 2 juin 1947, sont titularisés à compter du 1er juillet 1947, avec les classes respectives ci-après:

I. — CADRE COMPLÉMENTAIRE DE BUREAU

Ancienneté dans la classe au 1er juillet 1947.

2e *classe.*

Mlle Ricard (Juliette), à Gap. — 4 ans 1 mois 8 jours.

3e *classe.*

Mme Mantel (Germaine), à Villers-Cotteret. — 1 an 9 mois.
Mme Frachet (Yvonne), à Bar-le-Duc. — 1 an 6 mois 28 jours.
Mlle Chetaille (M.-Louise), à Lyon. — 1 an 1 mois.
Mlle Broche (Marguerite), à Valence. — 11 mois.
M. Verany (Roger), à Nice, par ordre. — 7 mois 20 jours.
Mme Berson (Paule), à Paris, par ordre. — 6 mois.
Mme Dolivet (Louise), à Rouen. — 3 mois.
Mme Petit (Elise), à Nevers. — 3 mois.

4e *classe.*

Mme Bedos (Marguerite), à Aurillac. — 3 ans 3 mois 23 jours.
Mme Begey (Georgette), à Vesoul. — 2 ans 8 mois 21 jours.
Mme Lagrèze (Henriette), à Bordeaux. — 1 an 2 mois.
Mlle Durrèche (Odette), à Mont-de-Marsan. - 3 mois.

5e *classe.*

Mme Melnikow (Odette), à Paris. — 2 ans 6 mois 28 jours.

II. — CADRE COMPLÉMENTAIRE DE SERVICE

M. Rouault (Jean), à Paris. — 2 ans 6 mois 20 jours.

Par arrêté en date du 11 juin 1947, M. Borel (Michel), garde domanial des eaux et forêts de 4e classe, en disponibilité à Orléans (Loiret), est réintégré dans les cadres de l'administration des eaux et forêts et affecté, avec ses grade et classe actuels, au poste de Bréziers (Hautes-Alpes), triage n° 20 de l'inspection des eaux et forêts de Gap-Est, en remplacement de M. Jaume qui a reçu une autre affectation.

La durée des services accomplis postérieurement à la réintégration de M. Borel validables pour l'avancement et la retraite sera décomptée à partir de la date effective de son installation consécutive au présent arrêté.

Par arrêté en date du 11 juin 1947, M. Grattard (Marcel-René), garde domanial des eaux et forêts de 1re classe, en disponibilité à Avoudrez (Doubs), est réintégré à compter du 1er mai 1947, dans les cadres de l'administration des eaux et forêts et mis, avec ses grade et classe actuels, à la disposition du conservateur des eaux et forêts de Besançon (Doubs), domaine soumis.

L'installation de M. Grattard ne pourra intervenir que s'il est reconnu apte physiquement à un service actif et pénible et indemne de toute affection tuberculeuse, cancéreuse, nerveuse ou définitivement guéri.

La durée des services accomplis postérieurement à la réintégration de M. Grattard validables pour l'avancement et la retraite sera décomptée à partir de la date effective de son installation consécutive au présent arrêté.

Par arrêté en date du 11 juin 1947, est acceptée, sur sa demande, à compter du 1er mai 1947, la démission de M. Midenet (Joseph), garde domanial des eaux et forêts à Hallignicourt (Haute-Marne), triage n° 41 de l'inspection des eaux et forêts à Chaumont-Nord.

MINISTÈRE DES FINANCES

Autorisation d'émission d'un emprunt par les Houillères du bassin de Lorraine.

Le ministre de la production industrielle, le ministre de l'économie nationale et le ministre des finances,

Vu la loi du 17 mai 1946 relative à la nationalisation des combustibles minéraux, et notamment ses articles 3 et 27;

Vu la délibération du conseil d'administration des charbonnages de France en date du 15 avril 1947;

Vu la délibération du conseil d'administration des Houillères du bassin de Lorraine en date du 5 juin 1947,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les Houillères du bassin de Lorraine sont autorisées à émettre un emprunt 4 p. 100 d'un montant total nominal maximum de 5 milliards de francs divisé en obligations de 5.000 et 20.000 F nominal.

Art. 2. — Les titres seront cotés au marché officiel de la Bourse de Paris.

Art. 3. — Les obligations rapporteront un intérêt annuel de 4 p. 100, payable en une seule fois le premier juillet de chaque année, le premier coupon étant payable le premier juillet 1948. Le payement des intérêts et le remboursement des titres seront effectués nets de tous impôts présents et futurs à l'exception de ceux que la loi pourrait mettre obligatoirement à la charge des porteurs.

Les droits de transfert pour les titres nominatifs, ainsi que les droits de conversion seraient, s'ils venaient à être rétablis, à la charge du titulaire.

Les obligations seront nominatives ou au porteur, au choix des ayants droit. La transmission des titres nominatifs s'opérera exclusivement par un transfert sur les registres des Houillères du bassin de Lorraine.

Les obligations seront amortissables au pair en vingt-cinq années à compter du premier juillet 1947, par voie de tirage au sort annuel, conformément à un tableau d'amortissement établi sur la base d'une annuité constante pour le service de l'intérêt et de l'amortissement et qui figurera sur les titres.

Le tirage au sort s'effectuera de la manière suivante: un numéro sera tiré au sort; les obligations à amortir seront appelées au remboursement à partir de ce numéro, suivant la suite naturelle des nombres, compte tenu des obligations amorties ou rachetées antérieurement, jusqu'à concurrence du nombre d'obligations dont l'amortissement est à effectuer. Pour l'application de ces dispositions, le numéro un sera considéré comme succédant au dernier numéro.

Toutefois, les Houillères du bassin de Lorraine se réserveront le droit de procéder en tout ou en partie aux amortissements annuels par voie de rachats en Bourse en utilisant chaque année la totalité de la somme correspondant au capital nominal à rembourser indiqué au tableau d'amortissement pour l'échéance envisagée.

En cas de tirage, le premier remboursement aura lieu le 1er juillet 1948 et les suivants, chaque année, à la même date.

En outre, les Houillères du bassin de Lorraine se réserveront le droit de hâter l'amortissement, soit en procédant à toute époque à des rachats en Bourse, soit en remboursant au pair plus les intérêts courus, à tout moment, à partir du 1er juillet 1950, tout ou partie des obligations restant en circulation; en cas de remboursement partiel, la désignation des obligations à rembourser sera effectuée par voie de tirages au sort.

Les obligations amorties par anticipation seront, sans distinction, imputées sur le tirage au sort le plus éloigné.

Tous les tirages au sort seront effectués au plus tôt trois mois avant la date fixée pour le remboursement. La liste des numéros sortis au tirage, ainsi que celle des titres sortis aux tirages précédents et non remboursés et le nombre des titres amortis par rachats, seront insérés dans un journal d'annonces légales de Paris et au *Journal officiel*, un mois au moins avant cette date.

De plus, en cas de remboursement anticipé partiel à une date ne coïncidant pas avec celle d'un remboursement normal, comme en cas de remboursement anticipé total, un avis spécial publié dans les mêmes conditions et deux mois au moins avant la date assignée au remboursement, portera celle-ci à la connaissance des obligataires, en mentionnant s'il y a lieu, le nombre de titres qui seront amortis. En cas de remboursement anticipé total, le délai de préavis pourra être ramené à un mois.

Les intérêts des obligations cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par les Houillères du bassin de Lorraine qui retiendront, lors de ce remboursement, les intérêts qu'elles auraient indûment payés.

Tout titre au porteur présenté au remboursement devra être muni de tous les coupons non échus à la date fixée pour ledit remboursement. Le montant des coupons manquants sera déduit du capital à rembourser.

Au cas où les Houillères du bassin de Lorraine émettraient ultérieurement de nouvelles obligations entièrement assimilables aux présentes obligations, notamment quant au montant nominal, aux intérêts, à leurs échéances, aux conditions et dates d'amortissement et aux garanties, elles pourront unifier pour l'ensemble de ces obligations, les opérations d'amortissement qui porteront ainsi sans aucune distinction sur les titres des émissions successives.

Art. 4. — Seront exemptes du droit de timbre les affiches ayant exclusivement pour objet de faire appel aux souscriptions du public à cette émission.

Art. 5. — Le service des obligations de la présente émission en intérêts, amortissements, impôts, frais et accessoires, bénéficiera de la garantie de l'Etat en exécution de l'article 27 de la loi du 17 mai 1946.

Art. 6. — Le prix d'émission sera fixé par les Houillères du bassin de Lorraine, sous réserve de l'approbation du ministre des finances.

Art. 7. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juin 1947.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Le ministre de l'économie nationale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
HENRI FAURE.

Le ministre de la production industrielle
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
SACHA GUÉRONIK.

Transfert de crédits au titre des dépenses d'entretien des prisonniers de guerre employés en régie par les administrations d'Etat au cours des trois premiers mois de l'exercice 1947.

Le ministre des finances,

Vu l'article 115 de la loi n° 45-0195 du 31 décembre 1945 relatif à la procédure d'imputation des dépenses d'entretien des prisonniers de guerre de l'Axe employés en régie directe par les administrations d'Etat;

Vu la loi n° 46-2914 du 23 décembre 1946 portant ouverture de crédits provisoires applicables aux dépenses du budget ordinaire (services civils) pour le premier trimestre de l'exercice 1947;

Vu la loi n° 46-2922 du 23 décembre 1946 portant autorisation d'engagement de dépenses et ouverture de crédits provisionnels au titre des budgets ordinaire et extraordinaire de l'exercice 1947 (dépenses militaires);

Vu la loi n° 47-580 du 30 mars 1947 portant fixation du budget de reconstruction et d'équipement pour l'exercice 1947,

Arrête:

Art. 1er. — Sur les crédits ouverts aux ministres au titre du budget ordinaire de l'exercice 1947 (services civils) par la loi n° 46-2914 du 23 décembre 1946 et par les textes spéciaux, une somme de 298.311.000 F est définitivement annulée, conformément à l'état A annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Sur les crédits ouverts aux ministres au titre du budget extraordinaire équipement et reconstruction de l'exercice 1947 (services civils) par la loi n° 47-580 du 30 mars 1947 et par des textes spéciaux une somme de 8.517.000 F est définitivement annulée, conformément à l'état B annexée au présent arrêté.

Art. 3. — Sur les crédits ouverts aux ministres au titre du budget ordinaire de l'exercice 1947 (dépenses militaires) par la loi n° 46-2922 du 23 décembre 1946 et par des textes spéciaux une somme de 61.968.000 F est définitivement annulée, conformément à l'état C annexé au présent arrêté.

Art. 4. — Sur les crédits ouverts aux ministres au titre du budget extraordinaire, équipement et reconstruction de l'exercice 1947 (dépenses militaires) par la loi n° 46-2922 du 23 décembre 1946 et par des textes spéciaux, une somme de 195.000 F est définitivement annulée, conformément à l'état D annexé au présent arrêté.

Art. 5. — Il est ouvert aux ministres au titre du budget ordinaire de l'exercice 1947 (services civils) des crédits s'élevant à la somme totale de 298.311.000 F, conformément à l'état E annexé au présent arrêté.

Art. 6. — Il est ouvert aux ministres au titre du budget extraordinaire, équipement et reconstruction (services civils) pour l'exercice 1947, des crédits s'élevant à la somme totale de 8.157.000 F, conformément à l'état F annexé au présent arrêté.

Art. 7. — Il est ouvert aux ministres au titre du budget ordinaire de l'exercice 1947 (dépenses militaires) des crédits s'élevant à la somme totale de 61.968.000 F, conformément à l'état G annexé au présent arrêté.

Art. 8. — Il est ouvert aux ministres au titre du budget extraordinaire, équipement et reconstruction pour l'exercice 1947 (dépenses militaires) des crédits s'élevant à la somme totale de 195.000 F, conformément à l'état H annexé au présent arrêté.

Art. 9. — Le directeur du budget au ministère des finances est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juin 1947.

Le ministre des finances,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef de cabinet,
ANTOINE BANSILLON.

Etat A. — *Tableau, par service et par chapitre, des crédits annulés au titre de l'exercice 1947 (Services civils). — Budget ordinaire.*

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits annulés
		francs.
	Commissariat aux affaires allemandes et autrichiennes.	
	TITRE Ier. — DÉPENSES ORDINAIRES	
801	Entretien du matériel automobile	157.000
	Agriculture.	
	TITRE Ier. — DÉPENSES ORDINAIRES	
855	Exploitations et aménagements en Alsace et en Lorraine	9.450.000
	Anciens combattants et victimes de la guerre.	
	TITRE Ier. — DÉPENSES ORDINAIRES	
803	Matériel des services extérieurs	225.000
	TITRE II. — LIQUIDATION DES DÉPENSES RÉSULTANT DES HOSTILITÉS	
701	Mission de recherches. — Centres de rapatriement d'étrangers. — Personnel auxiliaire	146.000
	Total pour les anciens combattants.	371.000
	Présidence du conseil.	
	ETAT-MAJOR DE LA DÉFENSE NATIONALE	
	TITRE Ier. — DÉPENSES ORDINAIRES	
804	Entretien et fonctionnement du matériel automobile	45.000
	GROUPEMENT DES CONTRÔLES RADIOÉLECTRIQUES	
	TITRE Ier. — DÉPENSES ORDINAIRES	
300	Dépenses de fonctionnement des services	43.000
302	Entretien et fonctionnement du matériel automobile	88.000
304	Dépenses de fonctionnement des ateliers techniques	172.000
310	Entretien et aménagement des locaux et bâtiments	83.000
	Total	386.000
	Total général pour la présidence du conseil	431.000
	Reconstruction et urbanisme.	
	TITRE II. — LIQUIDATION DES DÉPENSES RÉSULTANT DES HOSTILITÉS	
700	Dépenses de déminage et de désobusage	281.745.000
	Travaux publics et transports.	
	TITRE Ier. — DÉPENSES ORDINAIRES	
346	Routes et ponts. — Entretien et réparations ordinaires	6.000.000
348	Voies de navigation intérieure. — Entretien et réparations ordinaires	157.000
	Total pour les travaux publics et transports	6.157.000
	RECAPITULATION	
	Commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes	157.000
	Agriculture	9.450.000
	Anciens combattants et victimes de la guerre.	371.000
	Présidence du conseil:	
	Etat-major de la défense nationale	45.000
	Groupement des contrôles radioélectriques.	386.000
	Reconstruction et urbanisme	281.745.000
	Travaux publics et transports	6.157.000
	Total pour l'état A	298.311.000

Etat B. — *Tableau, par service et par chapitre, des crédits annulés sur l'exercice* 1947 *(Services civils). — Budget extraordinaire (Equipement et reconstruction).*

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS ANNULÉS
		francs.
	Agriculture.	
916	Travaux neufs dans les forêts domaniales	63.000
	Intérieur.	
800	Services de la sûreté nationale. — Bâtiments. — Travaux. — Réinstallation des services. — Reconstruction	800.000
	Travaux publics et transports.	
804	Voies de navigation intérieure. — Travaux de déblaiement et de remise en état	3.654.000
805	Ports maritimes. — Travaux de déblaiement et de remise en état	4.000.000
	Total pour les travaux publics et transports	7.654.000
	RECAPITULATION	
	Agriculture	63.000
	Intérieur	800.000
	Travaux publics et transports	7.654.000
	Total pour l'état B	8.517.000

Etat C. — *Tableau, par service et par chapitre, des crédits annulés sur l'exercice* 1947 *(Dépenses militaires). — Budget ordinaire.*

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits annulés.
		francs.
	Défense nationale.	
	ARMÉES	
	SECTION I. — SECTION COMMUNE	
	TITRE Ier. — DÉPENSES ORDINAIRES	
500	Dépenses du service social et culturel des armées	410.000
	SECTION II. — AIR	
	TITRE Ier. — DÉPENSES ORDINAIRES	
402	Personnels civils des services et formations de l'armée de l'air (ouvriers)	1.100.000
403	Personnels civils des établissements de l'armée de l'air (ouvriers)	538.000
305	Formations et services de l'armée de l'air	4.003.000
306	Etablissements de l'armée de l'air	1.100.000
	Total pour la section II. — Air	6.741.000
	SECTION III. — GUERRE	
	TITRE Ier. — DÉPENSES ORDINAIRES	
300	Alimentation	951.000
301	Chauffage et éclairage	176.000
302	Habillement et campement	655.000
312	Entretien du matériel automobile et des chars	273.000
313	Service du génie. — Matériel et entretien	5.387.000
315	Service des transmissions. — Matériel	171.000
318	Fourrages	25.000
321	Service du génie (travaux d'entretien)	7.087.000
	Total pour le titre Ier	14.725.000
	TITRE II. — DÉPENSES RÉSULTANT DE LA LIQUIDATION DES HOSTILITÉS	
704	Service du matériel (dépenses diverses résultant des hostilités)	18.900.000
	Total pour la section III. — Guerre	33.625.000

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits annulés.
		francs.
	SECTION IV. — MARINE	
	TITRE Ier. — DÉPENSES ORDINAIRES	
301	Service des subsistances (matières et indemnités représentatives)	315.000
302	Service de l'habillement, du couchage et du casernement (matières)	189.000
303	Service des approvisionnements de la flotte (matières et dépenses accessoires)	819.000
304	Service de santé (matières)	1.134.000
312	Aéronautique navale. — Entretien des bases	3.733.000
	Total pour le titre Ier	5.733.000
	TITRE II. — LIQUIDATION DES DÉPENSES RÉSULTANT DES HOSTILITÉS	
703	Dépenses accessoires de dragage et de déminage	18.144.000
	Total pour la section IV. — Marine	23.877.000
	France d'outre-mer.	
	II. — DÉPENSES MILITAIRES	
	TITRE Ier. — DÉPENSES ORDINAIRES	
352	Alimentation de la troupe	95.000
353	Habillement, campement, couchage et ameublement	94.000
355	Fonctionnement du service de l'artillerie	126.000
	Total pour la France d'outre-mer	315.000
	RECAPITULATION	
	Défense nationale:	
	Armées:	
	Section I. — Dépenses communes	410.000
	Section II. — Air	6.741.000
	Section III. — Guerre	33.625.000
	Section IV. — Marine	23.877.000
	France d'outre-mer:	
	II. — Dépenses militaires	315.000
	Total pour l'état C	64.968.000

Etat D. — *Tableau, par service et par chapitre, des crédits annulés sur l'exercice 1947 (Dépenses militaires). — Budget extraordinaire.*

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS ANNULÉS
		francs.
	Défense nationale.	
	ARMÉES	
	Section IV. — Guerre.	
803	Service du génie. — Reconstruction	50.000
903	Service du génie. — Equipement	145.000
	Total pour la section IV	195.000
	Total pour l'état D	195.000

Etat E. — *Tableau, par service et par chapitre, des crédits ouverts sur l'exercice 1947 (Services civils). — Budget ordinaire.*

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits accordés
		francs.
	Commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes.	
	TITRE Ier. — DÉPENSES ORDINAIRES	
902	Entretien des prisonniers de guerre de l'axe	157.000
	Agriculture.	
	TITRE Ier. — DÉPENSES ORDINAIRES	
864	Entretien des prisonniers de guerre de l'axe	9.450.000
	Anciens combattants et victimes de la guerre.	
	TITRE II. — LIQUIDATION DES DÉPENSES RÉSULTANT DES HOSTILITÉS	
916	Entretien des prisonniers de guerre de l'axe	371.000
	Présidence du conseil.	
	ETAT-MAJOR DE LA DEFENSE NATIONALE	
	TITRE Ier. — DEPENSES ORDINAIRES	
808	Entretien des prisonniers de guerre	45.000
	GROUPEMENT DES CONTROLES RADIOELECTRIQUES	
	TITRE Ier — DÉPENSES ORDINAIRES	
811	Entretien des prisonniers de guerre	386.000
	Total pour la présidence du conseil	419.000
	Reconstruction et urbanisme.	
	TITRE II. — LIQUIDATION DES DÉPENSES RÉSULTANT DES HOSTILITÉS	
703	Entretien des prisonniers de guerre employés aux travaux de déminage et de désobusage	281.745.000
	Travaux publics et transports.	
	TITRE Ier. — DÉPENSES ORDINAIRES	
354	Entretien des prisonniers de guerre	6.157.000
	RECAPITULATION	
	Commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes	157.000
	Agriculture	9.450.000
	Anciens combattants et victimes de la guerre	371.000
	Présidence du conseil:	
	Etat-major de la défense nationale	45.000
	Groupement des contrôles radioélectriques	386.000
	Reconstruction et urbanisme	281.745.000
	Travaux publics et transports	6.157.000
	Total pour l'état E	298.311.000

Etat F. — *Tableau, par service et par chapitre, des crédits ouverts sur l'exercice* 1947 *(Services civils). — Budget extraordinaire.*

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS ACCORDÉS
		francs.
	Agriculture.	
930	Entretien des prisonniers de guerre utilisés à des travaux de reconstruction et d'équipement.	62.000
	Intérieur.	
918	Emploi des prisonniers de guerre affectés à des travaux de reconstruction et d'équipement..	800.000
	Travaux publics et transports.	
922	Entretien des prisonniers de guerre utilisés à des travaux de reconstruction et d'équipement.	7.654.000
	Total pour l'état F.....	8.517.000

Etat G. — *Tableau, par service et par chapitre, des crédits ouverts au titre de l'exercice* 1947. — *Budget ordinaire.*

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS ACCORDÉS
		francs.
	Défense nationale.	
	Armées.	
	SECTION I. — AIR	
	TITRE II. — LIQUIDATION DES DÉPENSES RÉSULTANT DES HOSTILITÉS	
702	Entretien des prisonniers de guerre.....	6.741.000
	SECTION III. — GUERRE	
	TITRE II. — LIQUIDATION DES DÉPENSES RÉSULTANT DES HOSTILITÉS	
715	Entretien des prisonniers de guerre employés au désobusage.....	18.900.000
7152	Entretien des prisonniers de guerre employés au service courant.....	15.135.000
	Total pour la section III. — Guerre.....	34.035.000
	SECTION IV. — MARINE	
	TITRE II. — LIQUIDATION DES DÉPENSES RÉSULTANT DES HOSTILITÉS	
7032	Entretien des prisonniers de guerre.....	23.877.000
	France d'outre-mer.	
	II. — DÉPENSES MILITAIRES	
	TITRE I. — DÉPENSES ORDINAIRES	
654	Entretien des prisonniers de guerre.....	315.000
	Total pour l'état G.....	64.968.000

Etat H. — *Tableau, par service et par chapitre, des crédits ouverts sur l'exercice* 1947 *(Dépenses militaires). — Budget extraordinaire.*

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS OUVERTS
		francs.
	Défense nationale.	
	ARMÉES	
	Section III. — Guerre.	
913	Entretien des prisonniers de guerre de l'Axe utilisés à des travaux de reconstruction et d'équipement	195.000
	Total pour l'état H.....	195.000

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Transmissions coloniales.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 10 juin 1947:

I. — Ont été rapportés, en ce qui concerne M. Bourguignon (Faustin), les arrêtés suivants:

Arrêté du 28 février 1945 portant intégration de personnel dans le cadre général des transmissions coloniales;

Arrêté du 8 mai 1946 portant promotion de personnel du cadre général des transmissions coloniales;

Arrêté du 8 mai 1946 portant attribution de rappel d'ancienneté pour services militaires à des fonctionnaires du cadre général des transmissions coloniales.

II. — M. Bourguignon (Faustin) a été reclassé dans le cadre général des transmissions coloniales au grade de chef de poste radioélectricien de 2e classe, pour compter du 1er octobre 1944, avec une ancienneté civile de 3 mois, en conservant 3 mois 26 jours de rappels pour services militaires.

III. — Le présent reclassement prendra effet, tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté, pour compter du 1er octobre 1944.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 10 juin 1947:

I. — L'arrêté du 28 juin 1946 portant nomination dans le cadre général des transmissions coloniales a été rapporté en ce qui concerne M. Theon (Ilbert).

II. — M. Theon (Ilbert) a été nommé dans le cadre général des transmissions coloniales, à titre précaire et dans les conditions des articles 3 et 4 du décret du 29 juillet 1945, à la 4e classe du grade de contrôleur (branche exploitation postes, télégraphes et téléphones), pour compter du 11 janvier 1947, avec une ancienneté civile de 1 mois 4 jours.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 10 juin 1947:

I. — M. Peloso (Emile), sous-chef de poste radioélectricien stagiaire du cadre général des transmissions coloniales, a été titularisé dans son emploi et nommé sous-chef de poste radioélectricien de 3e classe, pour compter du 4 avril 1947.

II. — Il a été attribué à M. Peloso (Emile) un rappel d'ancienneté pour services militaires de un an.

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Mutualité.

Par arrêtés du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 17 juin 1947, ont été approuvés les statuts des sociétés mutualistes ci-après:

RHÔNE

Société mutualiste Progil-Vaise, n° 69-584, à Lyon (Rhône).

SEINE

Mutuelle de la papeterie imprimerie Fortin, n° 75-4117, à Paris (Seine).

Société mutualiste de la société Nitrolac, n° 75-4118, à Saint-Denis (Seine).

Société mutualiste de l'administration centrale et des services annexes et assimilés du ministère de l'économie nationale, n° 75-4119, 7, rond-point des Champs-Elysées, Paris (8e).

Société mutualiste des établissements Carel, Fouché et Cie, n° 75-4120, à Paris (Seine).

Directions régionales de la sécurité sociale.

Par arrêté du 7 juin 1947, Mme Banielli, commis auxiliaire à la direction régionale de la sécurité sociale de Dijon, a été titularisée dans son emploi et nommée commis de 3e classe, à compter du 1er janvier 1943.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Remise de débet.

Par arrêté du ministre de la santé publique et de la population et du ministre des finances en date du 10 juin 1947, il est fait remise gracieuse à Mme veuve Legendre, domiciliée 123, boulevard Herbet-Fournet, à Lisieux (Calvados), sous réserve d'un payement de 2.000 F, de la somme de 31.740 F dont elle est redevable pour perception indue au titre des allocations militaires.

Concours pour le recrutement de sténodactylographes.

Le président du conseil des ministres, le ministre de la santé publique et de la population et le ministre des finances,

Vu le décret n° 46-101 du 19 janvier 1946 relatif à l'organisation du ministère de la santé publique et de la population, et notamment son titre III (emplois et effectifs), article 7 (1° Personnel titulaire);

Vu l'article 12 de la loi n° 46-2911 du 23 décembre 1946 portant ouverture de crédits provisoires applicables aux dépenses du budget ordinaire (services civils) pour le premier trimestre de l'exercice 1947;

Vu l'article 6 de la loi du 30 mars 1947 portant ouverture de crédits provisoires applicables aux dépenses du budget ordinaire (services civils) pour le deuxième trimestre de l'exercice 1947;

Vu la circulaire n° 36/9-B/4 du ministre des finances en date du 1er avril 1947,

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est ouvert au ministère de la santé publique et de la population (services extérieurs) un concours pour le recrutement de sténodactylographes.

Le nombre de places mises au concours est de quarante au maximum.

Art. 2. — La nomination des candidats qui seront déclarés définitivement admis ne pourra avoir lieu qu'à une date postérieure au 30 juin 1947.

Art. 3. — Un avis précisant les conditions dans lesquelles aura lieu ce concours sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 juin 1947.

Pour le président du conseil des ministres et par délégation:

Le secrétaire général du Gouvernement,
ANDRÉ SÉGALAT.

Le ministre de la santé publique et de la population,
R. PRIGENT.

Pour le ministre des finances et par délégation:

Le chef du cabinet,
ANTOINE BANSILLON.

Inspection de la santé.

L'arrêté du 16 mai 1947 portant incorporation dans le cadre des fonctionnaires médicaux et para-médicaux en qualité de médecins inspecteurs principaux de la santé est modifié comme suit en ce qui concerne les docteurs Dainville de La Tournelle, Digeon et Roche:

III. — *A la 2e classe du grade.*

a) Fonctionnaires en activité . . . . . .

Au lieu de: « M. le docteur Dainville de La Tournelle (Calvados) (ancienneté restante 9 mois 15 jours) », lire: « M. le docteur Dainville de La Tournelle (Calvados) (ancienneté restante 9 mois) ».

Au lieu de: « M. le docteur Oigeon », lire: « M. le docteur Digeon ».

Au lieu de: « Mlle le docteur Roche (Doubs) (ancienneté restante 8 mois) », lire: « Mlle le docteur Roche (Doubs) (ancienneté restante 9 mois) ».

Sanatoriums.

Par arrêté du 9 juin 1947, M. le docteur Rauzier, médecin directeur au sanatorium Marie-Mercier, au Tronget (Allier), a été affecté, en la même qualité, au sanatorium de la Tuyolle, à Taverny (Seine-et-Oise), en remplacement de M. le docteur Renaud, décédé.

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Décret n° 47-1103 du 14 juin 1947 relatif à l'application de l'article 7 (2°) de la loi du 28 octobre 1946 sur les évacuations d'office ou par ordre de l'autorité militaire.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre du commerce, de la reconstruction et de l'urbanisme, du ministre de l'intérieur et du ministre des finances,

Vu la loi n° 46-2389 du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre, et notamment son article 7;

Vu le décret n° 46-2965 du 31 décembre 1946 relatif à l'application de l'article 7 (2°) de la loi précitée du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre,

Décrète:

Art. 1er. — Les tableaux annexes du décret n° 46-2965 du 31 décembre 1946 sont complétés par les tableaux annexes ci-joints.

Art. 2. — Des décrets ultérieurs préciseront les périodes et régions visées par l'article 7 (2°) de la loi du 28 octobre 1946 pour les départements qui ne figurent pas aux annexes, ni du présent texte ni du décret susvisé du 31 décembre 1946.

Art. 3. — Les ministres de l'intérieur, des finances, du commerce, de la reconstruction et de l'urbanisme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 14 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre du commerce, de la reconstruction et de l'urbanisme,
JEAN LETOURNEAU.

Le ministre de l'intérieur,
ÉDOUARD DEPREUX.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

COMMUNES	PÉRIODES
Département des Alpes (Basses-)	
ARRONDISSEMENT DE BARCELONNETTE	
Canton de Barcelonnette.	
La Condamine	28 août 1944— 9 mai 1945.
Canton de Saint-Paul.	
Meyronnes	14 juin 1940—15 juillet 1940.
Hameau de Saint-Ours	28 août 1944—30 avril 1945.
Saint-Paul	11 juin 1940—20 juillet 1940.
Saint-Paul (agglomération)	10 septembre 1944— 9 mai 1945.
Hameau de Suresnes-Fouillouse	15 octobre 1944— 9 mai 1945.
Maurin (Pont de l'Estrech)	15 octobre 1944— 9 mai 1945.
Département des Ardennes.	
ARRONDISSEMENT DE MÉZIÈRES	
Canton de Carignan.	
Auflance	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Bièvres	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Blagny	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Carignan	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Les-Deux-Villes	10 mai 1940—1er janvier 1941.
La Ferté	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Fromy	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Herbeuval	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Linay	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Malandry	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Margny	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Margut	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Matton-Clemency	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Messincourt	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Mogues	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Moiry	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Osnes	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Puilly-Charbeaux	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Pure	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Sachy	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Sailly	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Sapogne-sur-Marche	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Signy-Montlibert	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Tremblois-les-Carignan	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Villy	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Williers	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Canton de Charleville.	
Aiglemont	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Charleville	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Damouzy	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Etion	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Gespunsart	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Houldizy	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Joigny-sur-Meuse	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Montcy-Notre-Dame	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Montcy-Saint-Pierre	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Neufmanil	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Nouzonville	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Canton de Flize (partie Nord).	
Les Ayvelles	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Chalandry	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Dom-le-Mesnil	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Flize	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Hannogne-Saint-Martin	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Nouvion-sur-Meuse	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Vrigne-Meuse	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Canton de Fumay.	
Anchamps	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Fepin	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Fumay	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Hargnies	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Haybes-sur-Meuse	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Montigny-sur-Meuse	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Revin	10 mai 1940—1er janvier 1941.

COMMUNES	PÉRIODES
Canton de Givet.	
Aubrives	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Charnois	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Chooz	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Foisches	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Fromelennes	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Givet	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Ham-sur-Meuse	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Hierges	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Landrichamps	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Rancennes	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Vireux-Molhain	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Vireux-Allerand	10 mai 1940—1er janvier 1941.
Canton de Mézières.	
Belval	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Evigny	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Fagnon	11 mai 1940—1er janvier 1941.
La Francheville	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Gernelle	11 mai 1940—1er janvier 1941.
La Grandville	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Issancourt	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Rumel	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Lumes	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Mézières	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Mohon	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Neuville-les-This	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Prix-les-Mézières	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Saint-Laurent	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Sury	11 mai 1940—1er janvier 1941.
This	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Ville-sur-Lumes	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Villiers-Semeuse	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Vivier-au-Court	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Warcq	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Warnecourt	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Le Theux	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Canton de Montherme.	
Braux	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Château-Regnault	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Deville	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Haulme	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Les Hautes-Rivières	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Laifour	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Levrezy	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Meiller-Fontaine	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Montherme	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Tournavaux	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Thilay	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Canton de Mouzon.	
Amblimont	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Autrecourt	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Beaumont-en-Argonne	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Brevilly	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Douzy	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Euilly-Lombut	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Letanne	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Mairy	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Mouzon	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Tetaigne	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Vaux-les-Mouzon	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Villemontry	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Villers-devant-Mouzon	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Yoncq	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Canton de Sedan-Nord (partie Nord).	
Bosseval	11 mai 1940—1er janvier 1941.
La Chapelle	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Fleigneux	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Floing	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Givonne	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Saint-Menges	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Sedan	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Vrigne-aux-Bois	11 mai 1940—1er janvier 1941.

COMMUNES	PÉRIODES
Canton de Sedan-Sud (partie Nord).	
Balan	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Bazeilles	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Daigny	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Donchery	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Escombres	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Francheval	11 mai 1940—1er janvier 1941.
La Moncelle	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Pouru-aux-Bois	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Pouru-Saint-Rémy	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Rubécourt	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Villers-Cernay	11 mai 1940—1er janvier 1941.
Département de la Drôme.	
ARRONDISSEMENT DE VALENCE	
Canton de Valence.	
Portes-les-Valences	1er mars 1944—1er septembre 1944.
Département de la Manche.	
ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES	
Canton d'Avranches.	
Pontaubault	6 juin 1944—20 août 1944.
Canton de Barenton.	
Barenton	5 août 1944—12 août 1944.
Canton de Granville.	
Granville	1er avril 1943—31 juillet 1944.
Quartier Haute-Ville	1er août 1944—15 septembre 1944.
Canton de Juvigny.	
Juvigny	2 août 1944—15 août 1944.
Chérence-le-Roussel	10 juillet 1944—13 août 1944.
La Bazoge	6 août 1944—13 août 1944.
Canton de Mortain.	
Rion	6 août 1944—14 août 1944.
Rancoudray	4 août 1944—15 août 1944.
Saint-Clément	3 août 1944—14 août 1944.
Saint-Barthélemy	2 août 1944—20 août 1944.
Saint-Jean-du-Corail	6 août 1944—15 août 1944.
Canton de Saint-Pois.	
Saint-Pois	1er août 1944— 8 août 1944.
Canton de Sartilly.	
Carolles (plage)	21 août 1943—31 juillet 1944.
Carolles (bourg)	1er mars 1944—31 juillet 1944.
Canton de Sourdeval-la-Barre.	
Gathemo	5 août 1944—25 août 1944.
Le Fresne-Poret	21 juin 1944—15 août 1944.
Saint-Sauveur-de-Chaulieu	6 août 1944—15 août 1944.
ARRONDISSEMENT DE COUTANCES	
Canton de Coutances.	
Coutances	7 juin 1944— 1er septembre 1944.
Canton de Bréhal.	
Bréhal	9 juin 1944— 1er août 1944.

COMMUNES	PÉRIODES
Canton de la Haye-du-Puits.	
Bolleville	28 juin 1944—12 juillet 1944.
Denneville	26 juin 1944—10 juillet 1944.
Lithaire	24 juin 1944—20 août 1944.
Montgardon	18 juin 1944—22 août 1944.
Neufmesnil	4 juillet 1944—19 juillet 1944
Saint-Nicolas-de-Pierrepont	1er juillet 1944—20 juillet 1944.
Saint-Rémy-des-Landes	25 juin 1944—25 juillet 1944.
Saint-Sauveur-de-Pierrepont	15 juin 1944—15 juillet 1944.
Saint-Symphorien-de-Valois	28 juin 1944—15 juillet 1944.
Canton de Lessay.	
Lessay	1er juin 1944— 1er août 1944.
Geffosses	26 juillet 1944—28 juillet 1944.
Laulne	12 juillet 1944— 9 août 1944.
Pirou	15 juillet 1944— 1er août 1944.
Saint-Patrice-de-Claids	30 juin 1944—10 août 1944.
Canton de Périers.	
Periers	23 juillet 1944— 1er septembre 1944
Gonfreville	2 juillet 1944— 2 août 1944.
Gorges	30 juin 1944— 1er août 1944.
Le Plessis	25 juin 1944—25 juillet 1944.
Nay	1er juillet 1944— 1er août 1944.
Saint-Jores	27 juin 1944— 1er août 1944.
Saint-Sébastien-de-Raids	29 juin 1944—10 août 1944.
Canton de Saint-Malo-de-la-Lande.	
Brainville	17 juillet 1944— 2 août 1944.
Montsurvent	13 juillet 1944—15 août 1944.
Canton de Saint-Sauveur-Lendelin.	
Saint-Sauveur-Lendelin	17 juillet 1944—29 juillet 1944.
Hautteville-la-Guichard	23 juillet 1944—20 août 1944.
La Rondehaye	12 juillet 1944— 3 août 1944.
Le Lorey	24 juillet 1944— 2 août 1944.
Muneville-le-Bingard	15 juillet 1944— 3 août 1944.
Saint-Aubin-du-Perron	22 juillet 1944— 2 août 1944.
Saint-Michel-de-la-Pierre	15 juillet 1944—29 juillet 1944.
Vaudrimesnil	23 juillet 1944—28 juillet 1944.
ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG	
Canton de Beaumont.	
Flottemanville-Hague	1er juin 1944—26 juin 1944.
Canton de Montebourg.	
Montebourg	6 juin 1944—20 juin 1944.
Canton d'Octeville.	
Querqueville	1er avril 1943—31 juin 1944.
Canton de Quettehou.	
Route de Reville	8 mai 1944—21 juin 1944.
Canton de Saint-Pierre-Eglise.	
Gatteville	20 avril 1944—20 juin 1944.
Vrasville	15 avril 1944—25 juin 1944.
Canton de Valognes.	
Tamerville	1er février 1944—20 juin 1944.
Canton de Sainte-Mère-Eglise.	
Amfreville	12 juin 1944—19 juin 1944.
Ravenoville (village de la Dune)	15 janvier 1944—1er novembre 1944.
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÔ	
Canton de Canisy.	
La Mancellière-sur-Vire	15 juillet 1944— 7 août 1944.
Saint-Ebremond-de-Bonfossé	7 juillet 1944—28 juillet 1944
Saint-Martin-de-Bonfossé	24 juillet 1944—10 août 1944.
Saint-Romphaire	23 juillet 1944— 5 août 1944.
Soulles	24 juillet 1944— 6 août 1944.

COMMUNES	PÉRIODES
Canton de Carentan.	
Carentan (le hameau de Rougeval a été évacué par les Américains jusqu'au 31 juillet 1944)	6 juin 1944—12 juin 1944.
Auvers (partie de commune à gauche de la route de Carentan à Baupte)	1er juillet 1944—18 juillet 1944.
Auxais	28 juin 1944— 1er septembre 1944.
Les Veys	28 avril 1944— 9 mai 1945.
Raids	29 juin 1944—15 août 1944.
Saint-André-de-Bohon	1er juillet 1944—30 juillet 1944.
Saintenay	29 juin 1944—31 juillet 1944.
Saint-Georges-de-Bohon	30 juin 1944—31 août 1944.
Canton de Marigny.	
Marigny	20 juillet 1944— 3 août 1944.
Carantilly	15 juillet 1944—31 juillet 1944.
Le Mesnil-Vigot	22 juillet 1944— 8 août 1944.
Lozon (sauf villages: Gourbous, Houcherie, Coustnière, la Lande, le Hubertant)	21 juillet 1944—15 août 1944.
Rémilly-sur-Lozon	17 juillet 1944—30 juillet 1944.
Saint-Gilles	8 juillet 1944— 7 août 1944.
Canton de Percy.	
Montabot	30 juillet 1944— 4 août 1944.
Canton de Saint-Clair-sur-Elle.	
Airel	13 juin 1944—13 juillet 1944.
Berigny	11 juin 1944—24 juillet 1944.
Moon-sur-Elle	10 juin 1944—17 juin 1944.
Saint-Georges-d'Elle	11 juin 1944— 4 août 1944.
Saint-Germain-d'Elle	10 juin 1944—10 août 1944.
Canton de Saint-Jean-de-Daye.	
Saint-Jean-de-Daye	30 juin 1944—15 août 1944.
Cavigny	1er juillet 1944—15 août 1944.
Le Dézert	30 juin 1944— 1er août 1944.
Le Mesnil-Angot	30 juin 1944—18 juillet 1944.
Le Mesnil-Vénéron	30 juin 1944—19 juillet 1944.
Montmartin-en-Graignes (au delà du canal de Vire et Taute, limitrophe de Saint-Jean-de-Daye et Graignes)	1er juillet 1944—31 juillet 1944.
Montmartin-en-Graignes (villages du Rouge-Fosse, la Raye, Clos-du-Mont)	30 juin 1944—15 juillet 1944.
Pont-Hébert	29 juin 1944—28 juillet 1944.
Saint-Fromond	29 juin 1944—21 juillet 1944.
Tribehou	1er juillet 1944—13 juillet 1944. 21 juillet 1944— 1er août 1944.
Canton de Saint-Lô.	
Agneaux	8 juillet 1944—12 août 1944.
Le Mesnil-Rouxelin	20 juin 1944—15 août 1944.
Sainte-Croix-de-Saint-Lô	10 juillet 1944— 5 août 1944.
Saint-Georges-Montcocq	7 juillet 1944— 6 août 1944.
Saint-Thomas-de-Saint-Lô	9 juillet 1944—15 août 1944.
Canton de Tessy-sur-Vire.	
Beaucoudray	29 juillet 1944—10 août 1944.
Fourneaux	1er août 1944— 3 août 1944.
Moyon	21 juillet 1944—10 août 1944.
Troisgots	24 juillet 1944— 3 août 1944.
Canton de Torigny-sur-Vire.	
Bieville	11 juin 1944— 4 août 1944.
Guilberville	31 juillet 1944— 5 août 1944.
Lamberville	11 juin 1944— 1er août 1944.
Placy-Montaigu	28 juin 1944—31 juillet 1944.
Rouxeville	23 juin 1944— 1er août 1944.
Saint-Jean-des-Baisants	15 juin 1944—10 août 1944.
Saint-Symphorien-les-Buttes	30 juillet 1944— 8 août 1944.
Vidouville	12 juin 1944—15 août 1944.

COMMUNES	PÉRIODES
Département de la Meuse.	
ARRONDISSEMENT DE BAR-LE-DUC	
Canton d'Ancerville.	
Baudonvilliers	12 juin 1940—1er août 1940.
Lisle-en-Rigault	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Saudrupt	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Ville-sur-Saulx	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Canton de Bar-le-Duc.	
Bar-le-Duc	13 juin 1940—1er janvier 1941.
Combles-en-Barrois	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Fains-les-Sources	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Robert-Espagne	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Trémont-sur-Saulx	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Veel	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Canton de Revigny-sur-Ornain.	
Andernay	12 juin 1940—1er août 1940.
Beurey-sur-Saulx	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Brabant-le-Roi	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Bussy-la-Côte	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Contrisson	12 juin 1940—1er août 1940.
Couvonges	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Laimont	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Mogneville	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Mussey	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Nettancourt	12 juin 1940—1er août 1940.
Neuville-sur-Ornain	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Rancourt-sur-Ornain	12 juin 1940—1er août 1940.
Remennecourt	12 juin 1940—1er août 1940.
Revigny-sur-Ornain	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Varney	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Vassincourt	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Villers-aux-Vents	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Canton de Triaucourt.	
Amblaincourt	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Autrecourt-sur-Aire	11 juin 1940—1er janvier 1941.
Beaulieu-en-Argonne	11 juin 1940—1er janvier 1941.
Beauzée-sur-Aire	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Brizeaux	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Bulainville	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Deuxnouds-devant-Beauzée	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Evres	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Fleury-sur-Aire	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Foucaucourt-sur-Thabas	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Ippécourt	11 juin 1940—1er janvier 1941.
Issoncourt	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Lavoye	11 juin 1940—1er janvier 1941.
Mondrecourt	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Nubécourt	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Preiz	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Sénard	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Séraucourt	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Triaucourt	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Waly	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Canton de Vaubécourt.	
Auzécourt	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Chaumont-sur-Aire	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Courcelles-sur-Aire	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Erize-la-Grande	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Erize-la-Petite	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Laheycourt	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Lisle-en-Barrois	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Louppy-le-Château	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Louppy-sur-Chée	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Marats (les)	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Noyers-le-Val	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Rembercourt-aux-Pots	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Rignaucourt	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Sommaisne	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Sommeilles	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Vaubecourt	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Villotte-devant-Loupy	12 juin 1940—1er janvier 1941.

COMMUNES	PÉRIODES
Canton de Vavincourt.	
Behonne	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Chardogne	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Condé-en-Barrois	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Erize-la-Brûlée	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Génicourt-sous-Condé	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Hergeville-sur-Chée	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Rosnes	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Rumont	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Seigneulles	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Vavincourt	12 juin 1940—1er janvier 1941.
ARRONDISSEMENT DE COMMERCY	
Canton de Commercy.	
Vadonville	22 avril 1941—19 septembre 1941.
Canton de Pierrefitte-sur-Aire.	
Bannoncourt	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Belrain	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Bouquemont	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Couvonge	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Dompcevrin	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Lahaymeix	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Longchamps-sur-Aire	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Neuville-en-Verdunois	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Nicey-sur-Aire	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Pierrefitte-sur-Aire	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Thillombois	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Ville-devant-Belrain	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Woimbey	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Canton de Saint-Mihiel.	
Lacroix-sur-Meuse	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Maizey	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Paroches (les)	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Ranzières	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Rouvrois-sur-Meuse	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Troyon	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Canton de Vigneulles-les-Hattonchatel.	
Vaulx-lès-Palameix	12 juin 1940—1er janvier 1941.
ARRONDISSEMENT DE VERDUN	
Canton de Charny-sur-Meuse.	
Beaumont-en-Verdunois	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Belleville-sur-Meuse	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Bethelainville	10 juin 1940—1er janvier 1941.
Bethincourt	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Bezonvaux	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Bras-sur-Meuse	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Champneuville	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Charny-sur-Meuse	10 juin 1940—1er janvier 1941.
Chattancourt	10 juin 1940—1er janvier 1941.
Cumières-le-Mort-Homme	10 juin 1940—1er janvier 1941.
Douaumont	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Fleury-devant-Douaumont	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Fromeréville-les-Vallons	10 juin 1940—1er janvier 1941.
Haumont-près-Samogneux	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Louvemont-Côte-du-Poivre	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Marre	10 juin 1940—1er janvier 1941.
Montzeville	10 juin 1940—1er janvier 1941.
Ornes	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Samogneux	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Thierville-sur-Meuse	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Vacherauville	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Vaux-devant-Damloup	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Canton de Clermont-en-Argonne.	
Aubreville	11 juin 1940—1er janvier 1941.
Auzeville-en-Argonne	11 juin 1940—1er janvier 1941.
Brabant-en-Argonne	11 juin 1940—1er janvier 1941.
Brocourt-en-Argonne	11 juin 1940—1er janvier 1941.
Claon (le)	11 juin 1940—1er janvier 1941.
Clermont-en-Argonne	11 juin 1940—1er janvier 1941.
Dombasle-en-Argonne	11 juin 1940—1er janvier 1941.
Froidos	11 juin 1940—1er janvier 1941.
Futeau	11 juin 1940—1er janvier 1941.
Islettes (les)	11 juin 1940—1er janvier 1941.
Jouy-en-Argonne	11 juin 1940—1er janvier 1941.
Jubécourt	11 juin 1940—1er janvier 1941.
Neufour (le)	11 juin 1940—1er janvier 1941.
Neuvilly-en-Argonne	11 juin 1940—1er janvier 1941.
Parois	11 juin 1940—1er janvier 1941.
Ranécourt	11 juin 1940—1er janvier 1941.
Recicourt	11 juin 1940—1er janvier 1941.

COMMUNES	PÉRIODES
Canton de Damvillers.	
Azannes-et-Soumazannes	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Brandeville	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Brêheville	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Chaumont-devant-Damvillers	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Crépion	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Damvillers	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Delut	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Dombras	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Ecurey-en-Verdunois	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Etraye	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Flabas	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Gibercy	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Gremilly	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Lissey	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Merles-sur-Loison	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Moirey	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Peuvillers	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Reville-aux-Bois	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Romagne-sous-les-Côtes	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Rupt-sur-Othain	12 mai 1940—1er janvier 1941.
Ville-devant-Chaumont	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Vittarville	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Wavrille	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Canton de Dun-sur-Meuse.	
Aincreville	15 mai 1940—1er janvier 1941.
Brieulles-sur-Meuse	15 mai 1940—1er janvier 1941.
Cléry-Grand	15 mai 1940—1er janvier 1941.
Cléry-Petit	15 mai 1940—1er janvier 1941.
Doulcon	15 mai 1940—1er janvier 1941.
Dun-sur-Meuse	15 mai 1940—1er janvier 1941.
Fontaines-Saint-Clair	15 mai 1940—1er janvier 1941.
Haraumont	15 mai 1940—1er janvier 1941.
Liny-devant-Dun	15 mai 1940—1er janvier 1941.
Lion-devant-Dun	15 mai 1940—1er janvier 1941.
Milly-sur-Bradon	15 mai 1940—1er janvier 1941.
Mont-devant-Sassey	15 mai 1940—1er janvier 1941.
Montigny-devant-Sassey	15 mai 1940—1er janvier 1941.
Murvaux	15 mai 1940—1er janvier 1941.
Sassey-sur-Meuse	15 mai 1940—1er janvier 1941.
Saulmory et Villefranche	15 mai 1940—1er janvier 1941.
Villers-devant-Dun	15 mai 1940—1er janvier 1941.
Vilosnes	15 mai 1940—1er janvier 1941.
Canton d'Etain.	
Abaucourt-les-Souppleville	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Blanzée	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Chatillon-sous-les-Côtes	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Damloup	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Dieppe-sous-Douaumont	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Eix	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Maucourt-sur-Orne	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Mogeville	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Moranville	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Moulainville	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Rouvres-en-Wœvre	23 avril 1941—1er janvier 1941.
Canton de Fresnes-en-Woevre.	
Haudiomont	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Mesnil-sous-les-Côtes	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Mont-sous-les-Côtes	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Mouilly	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Ronvaux	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Watronville	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Canton de Montfaucon.	
Bantheville	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Brabant-sur-Meuse	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Clerges-sous-Montfaucon	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Consenvoye	12 juin 1940—1er janvier 1941.
Cuisy	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Cunel	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Dannevoux	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Epinonville	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Forges-sur-Meuse	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Gercourt et Drillancourt	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Gesnes-en-Argonne	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Montfaucon	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Nantillois	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Regneville-sur-Meuse	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Romagne-sous-Montfaucon	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Septsarges	6 juin 1940—1er janvier 1941.
Sivry-sur-Meuse	12 juin 1940—1er janvier 1941.

COMMUNES	PÉRIODES
Canton de Montmédy.	
Avioth	11 mai 1940— 1er janvier 1941.
Bazeilles-sur-Othain	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Breux	11 mai 1940— 1er janvier 1941.
Brouennes	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Chauvency-le-Château	11 mai 1940— 1er janvier 1941.
Chauvency-Saint-Hubert	11 mai 1940— 1er janvier 1941.
Ecouviez	11 mai 1940— 1er janvier 1941.
Flassigny	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Han-les-Juvigny	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Ire-le-Sec	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Jametz	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Juvigny-sur-Loison	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Landzecourt	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Louppy-sur-Loison	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Marville	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Montmédy	11 mai 1940— 1er janvier 1941.
Quincy-sur-Loison	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Remoiville	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Thonne-la-Long	11 mai 1940— 1er janvier 1941.
Thonne-les-Près	11 mai 1940— 1er janvier 1941.
Thonne-le-Thil	11 mai 1940— 1er janvier 1941.
Thonnelle	11 mai 1940— 1er janvier 1941.
Velosnes	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Verneuil-Grand	11 mai 1940— 1er janvier 1941.
Verneuil-Petit	11 mai 1940— 1er janvier 1941.
Vigneul-sous-Montmédy	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Villecloye	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Canton de Souilly.	
Ancemont	11 juin 1940— 1er janvier 1941.
Blercourt	11 juin 1940— 1er janvier 1941.
Helppes	12 juin 1940— 1er janvier 1941.
Julvecourt	11 juin 1940— 1er janvier 1941.
Landrecourt	11 juin 1940— 1er janvier 1941.
Lemmes	11 juin 1940— 1er janvier 1941.
Lempire-aux-Bois	11 juin 1940— 1er janvier 1941.
Monthairons (les)	11 juin 1940— 1er janvier 1941.
Nixeville	11 juin 1940— 1er janvier 1941.
Osches	11 juin 1940— 1er janvier 1941.
Rambluzin et Benoitevaux	12 juin 1940— 1er janvier 1941.
Rampont	11 juin 1940— 1er janvier 1941.
Recourt-le-Creux	12 juin 1940— 1er janvier 1941.
Saint-André-en-Barrois	12 juin 1940— 1er janvier 1941.
Senoncourt-les-Maujouy	11 juin 1940— 1er janvier 1941.
Souhesmes (les)	11 juin 1940— 1er janvier 1941.
Souilly	12 juin 1940— 1er janvier 1941.
Tilly-sur-Meuse	12 juin 1940— 1er janvier 1941.
Vadelaincourt	11 juin 1940— 1er janvier 1941.
Villers-sur-Meuse	12 juin 1940— 1er janvier 1941.
Ville-sous-Cousances	11 juin 1940— 1er janvier 1941.
Canton de Spincourt.	
Arrancy-sur-Crusne	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Han-devant-Pierrepont	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Manglennes	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Pillon	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Rouvrois-sur-Othain	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Saint-Laurent-sur-Othain	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Saint-Pierrevillers	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Sorbey	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Villers-les-Manglennes	12 mai 1940— 1er janvier 1941.
Canton de Stenay.	
Autreville-sur-Lambert	14 mai 1940— 1er janvier 1941.
Baalon	14 mai 1940— 1er janvier 1941.
Beauclair	14 mai 1940— 1er janvier 1941.
Beaufort-en-Argonne	14 mai 1940— 1er janvier 1941.
Cesse	14 mai 1940— 1er janvier 1941.
Halles-sous-les-Côtes	14 mai 1940— 1er janvier 1941.
Inor	14 mai 1940— 1er janvier 1941.
Lamouilly	14 mai 1940— 1er janvier 1941.
Laneuville-sur-Meuse	14 mai 1940— 1er janvier 1941.
Luzy-Saint-Martin	14 mai 1940— 1er janvier 1941.
Martincourt-sur-Meuse	14 mai 1940— 1er janvier 1941.
Moulins-Saint-Hubert	14 mai 1940— 1er janvier 1941.
Mouzay	14 mai 1940— 1er janvier 1941.
Nepvant	14 mai 1940— 1er janvier 1941.
Olizy-sur-Chiers	14 mai 1940— 1er janvier 1941.
Pouilly-sur-Meuse	14 mai 1940— 1er janvier 1941.
Stenay	14 mai 1940— 1er janvier 1941.
Wiseppe	14 mai 1940— 1er janvier 1941.

COMMUNES	PÉRIODES
Canton de Varennes-en-Argonne.	
Avocourt	10 juin 1940— 1er janvier 1941.
Baulny	6 juin 1940— 1er janvier 1941.
Boureuilles	10 juin 1940— 1er janvier 1941.
Charpentry	6 juin 1940— 1er janvier 1941.
Cheppy	6 juin 1940— 1er janvier 1941.
Esnes-en-Argonne	10 juin 1940— 1er janvier 1941.
Lachalade	10 juin 1940— 1er janvier 1941.
Malancourt	6 juin 1940— 1er janvier 1941.
Montblainville	6 juin 1940— 1er janvier 1941.
Varennes-en-Argonne	10 juin 1940— 1er janvier 1941.
Vauquois	10 juin 1940— 1er janvier 1941.
Very	6 juin 1940— 1er janvier 1941.
Canton de Verdun.	
Ambly-sur-Meuse	12 juin 1940— 1er janvier 1941.
Belleray	12 juin 1940— 1er janvier 1941.
Belrupt-en-Verdunois	12 juin 1940— 1er janvier 1941.
Dieue	12 juin 1940— 1er janvier 1941.
Dugny-sur-Meuse	12 juin 1940— 1er janvier 1941.
Genicourt-sur-Meuse	12 juin 1940— 1er janvier 1941.
Haudainville	12 juin 1940— 1er janvier 1941.
Rupt-en-Woevre	12 juin 1940— 1er janvier 1941.
Sivry-la-Perche	11 juin 1940— 1er janvier 1941.
Sommedieue	12 juin 1940— 1er janvier 1941.
Verdun	10 juin 1940— 1er janvier 1941.
Département de la Moselle.	
ARRONDISSEMENT DE BOULAY	
Canton de Boulay.	
Bannay	10 mai 1940—15 août 1940.
Bettange	2 septembre 1939—29 août 1940.
Bionville-sur-Nied	10 mai 1940— 6 octobre 1940.
Bisten-en-Lorraine	2 septembre 1939—19 août 1940.
Boucheporn	2 septembre 1939— 4 septembre 1940.
Boulay	10 mai 1940— 5 août 1940.
	10 mai 1940— 8 juillet 1940.
Brouck	20 novembre 1944—25 novembre 1944.
	10 mai 1940—18 août 1940.
Condé-Northen	2 septembre 1939— 1er septembre 1940.
Coume	2 septembre 1939— 2 septembre 1940.
Denting	2 septembre 1939—18 août 1940.
Eblange	2 septembre 1939—28 septembre 1940.
Gomelange	2 septembre 1939— 5 octobre 1940.
Guerting	10 mai 1940— 1er septembre 1940.
Guinkirchen	2 septembre 1939—15 août 1940.
Guirlange	10 mai 1940—24 août 1940.
Halling-lès-Boulay	2 septembre 1939—15 août 1940.
Ham-sous-Varsberg	10 mai 1940—20 août 1940.
Helstroff	10 mai 1940— 1er septembre 1940.
Hinckange	2 septembre 1939— 1er septembre 1940.
Holling	10 mai 1940—18 août 1940.
Loutremange	10 mai 1940—23 août 1940.
Megange	10 mai 1940— 1er septembre 1940.
Momerstroff	10 mai 1940— 31 août 1940.
Narbefontaine	19 novembre 1944—20 novembre 1944.
Niedervisse	2 septembre 1939—19 août 1940.
Obervisse	2 septembre 1939—22 août 1940.
Ottonville	2 septembre 1939— 1er septembre 1940.
Piblange	10 mai 1940—18 août 1940.
Roupeldange	10 mai 1940—15 août 1940.
Teterchen	2 septembre 1939—16 septembre 1940.
Valmunster	2 septembre 1939— 2 septembre 1940.
Varize	10 mai 1940—28 août 1940.
Varsberg	2 septembre 1939—15 août 1940.
Velving	2 septembre 1939— 8 octobre 1940.
Volmerange-lès-Boulay	10 mai 1940—18 août 1940.
Zimming	10 mai 1940— 5 octobre 1940.
Canton de Bouzonville.	
Alzing	2 septembre 1939— 5 septembre 1940.
Anzeling	2 septembre 1939— 5 septembre 1940.
Berviller-en-Moselle	2 septembre 1939—12 novembre 1940.
Bibiche	2 septembre 1939—12 octobre 1940.
Bouzonville - Heckling (annexe)	2 septembre 1939— 2 septembre 1940.
	14 novembre 1944—18 novembre 1944.
Brettnach	2 septembre 1939—11 septembre 1940.
Château-Rouge	2 septembre 1939— 5 octobre 1940.
Chemery-lès-Deux	2 septembre 1939— 1er octobre 1940.
Colmen	2 septembre 1939—10 août 1940.
Creutzwald-la-Croix	2 septembre 1939—18 septembre 1940.
Dalem	2 septembre 1939—10 septembre 1940.
Dalstein	2 septembre 1939—18 octobre 1940.
Ebersviller	10 mai 1940— 5 septembre 1940.

COMMUNES	PÉRIODES
Falck	2 septembre 1939— 5 septembre 1940.
Filstroff	2 septembre 1939— 6 octobre 1940.
Freistroff	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Guersiling	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Hargarten-aux-Mines	2 septembre 1939— 5 septembre 1940.
Helling	2 septembre 1939—15 octobre 1940.
Hestroff	2 septembre 1939— 1er octobre 1940.
Menskirch	2 septembre 1939—21 septembre 1940.
Merlen	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Neunkirchen-lès-Bouzonville	2 septembre 1939—30 septembre 1940.
Oberdorf	2 septembre 1939— 5 octobre 1940.
Remelfang	2 septembre 1939— 5 septembre 1940.
Remering-lès-Hargarten	2 septembre 1939— 5 octobre 1940.
Saint-Bernard	10 mai 1940— 3 septembre 1940.
Saint-François-Lacroix	2 septembre 1939— 7 octobre 1940.
Schwerdorff	2 septembre 1939— 7 octobre 1940.
Tromborn	2 septembre 1939—15 décembre 1940.
Vaudreching	2 septembre 1939— 6 octobre 1940.
Villing	2 septembre 1939— 4 octobre 1940.
Woelfling-lès-Bouzonville	2 septembre 1939— 5 octobre 1940.

Canton de Faulquemont.

Bambiderstroff	10 mai 1940—23 septembre 1940.
Grehange	10 mai 1940—20 juillet 1940.
Elvange	10 mai 1940—15 août 1940.
Faulquemont	10 mai 1940—15 août 1940.
Flétrange	10 mai 1940— 9 août 1940.
Fouligny	10 mai 1940—15 août 1940.
Guinglange	10 mai 1940—16 août 1940.
Hallering	10 mai 1940—12 septembre 1940.
Haute-Vigneulles	10 mai 1940— 9 août 1940.
Laudrefang	2 septembre 1939— 5 août 1940.
Longeville-lès-Saint-Avold	2 septembre 1939—18 août 1940.
Marange-Zondrange	10 mai 1940—15 septembre 1940.
Pontpierre	10 mai 1940—15 août 1940.
Teting	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
Tritteling	10 mai 1940—30 juin 1940.
Vahl-lès-Faulquemont	10 mai 1940—29 août 1940.

ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-SALINS

Canton d'Albestroff.

Francaltroff	14 juin 1940—30 juin 1940.
Ronskirch	10 mai 1940—30 juin 1940.
Insming	2 septembre 1939—15 juin 1940.
	14 juillet 1940—24 juillet 1940.
Vittersbourg	28 mai 1940—11 août 1940.

ARRONDISSEMENT DE FORBACH

Canton de Forbach.

Alsting	2 septembre 1939— 2 septembre 1940.
Behren-lès-Forbach	2 septembre 1939—10 septembre 1940.
Bousbach	2 septembre 1939— 8 septembre 1940.
Cocheren	2 septembre 1939—10 septembre 1940.
Diebling	2 septembre 1939—12 septembre 1940.
Etzling	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Farschviller	2 septembre 1939—22 septembre 1940.
Folkling	2 septembre 1939—29 septembre 1940.
Forbach	2 septembre 1939— 7 septembre 1940.
Kerbach	2 septembre 1939—10 septembre 1940.
Merlebach	2 septembre 1939—19 septembre 1940.
Metzing	2 septembre 1939—14 septembre 1940.
Mersbach	2 septembre 1939—20 septembre 1940.
Nousseviller-lès-Puttelange	2 septembre 1939—11 septembre 1940.
Oeting	2 septembre 1939—14 septembre 1940.
Petite-Rosselle	2 septembre 1939— 8 septembre 1940.
Rosbruck	2 septembre 1939— 6 septembre 1940.
Schoeneck	2 septembre 1939— 4 septembre 1940.
Spicheren	2 septembre 1939— 9 septembre 1940.
Stiring-Wendel	2 septembre 1939—14 septembre 1940.
Tenteling	2 septembre 1939—10 septembre 1940.
Theding	2 septembre 1939—10 septembre 1940.

Canton de Grostenquin.

Altviope	2 septembre 1939—19 septembre 1940.
Bertring	10 mai 1940—28 août 1940.
Biding	2 septembre 1939—20 août 1940.
Diffembach-lès-Hellimer	2 septembre 1939—10 septembre 1940.
Erstroff	10 mai 1940— 8 septembre 1940.
Fremestroff	2 septembre 1939—10 septembre 1940.
Freyhouse	10 mai 1940— 8 septembre 1940.
Grening	10 mai 1940— 8 septembre 1940.
Grostenquin	10 mai 1940— 8 septembre 1940.
Guessling-Hemering	10 mai 1940— 8 septembre 1940.
Hellimer	10 mai 1940—12 septembre 1940.

COMMUNES	PÉRIODES
Laning	2 septembre 1939—28 août 1940.
Lelling	2 septembre 1939—26 août 1940.
Leyviller	2 septembre 1939—10 septembre 1940.
Lixing-lès-Saint-Avold	2 septembre 1939—22 août 1940.
Maxstadt	2 septembre 1939—20 août 1940.
Petit-Tenquin	2 septembre 1939—16 septembre 1940.
Vahl-Ebersing	2 septembre 1939— 2 septembre 1940.

Canton de Saint-Avold.

Altviller	2 septembre 1939— 7 septembre 1940.
Barst	2 septembre 1939—10 septembre 1940.
Bening-lès-Saint-Avold	2 septembre 1939— 5 septembre 1940.
Betting-lès-Saint-Avold	2 septembre 1939— 2 septembre 1940.
Cappel	2 septembre 1939—12 septembre 1940.
Carling	2 septembre 1939—28 septembre 1940.
Dourd'hal	2 septembre 1939—19 octobre 1940.
Farebersviller	2 septembre 1939— 3 septembre 1940.
Folschviller	2 septembre 1939—12 septembre 1940.
Freyming	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Guenviller	2 septembre 1939— 3 septembre 1940.
Henriville	2 septembre 1939— 6 septembre 1940.
Hombourg-Haut	2 septembre 1939—19 septembre 1940.
Hopital (L')	2 septembre 1939—19 octobre 1940.
Hoste-Haut	2 septembre 1939—14 septembre 1940.
Lachambre	2 septembre 1939—13 septembre 1940.
Macheren	2 septembre 1939—18 septembre 1940.
Porcelette	2 septembre 1939—21 septembre 1940.
Saint-Avold	2 septembre 1939—25 septembre 1940.
Seingbouse	2 septembre 1939— 6 septembre 1940.
Valmont	2 septembre 1939—24 septembre 1940.

Canton de Sarralbe.

Ernestviller	2 septembre 1939—23 septembre 1940.
Gueblange-lès-Sarralbe	2 septembre 1939—18 septembre 1940.
Hazembourg	10 mai 1940—20 septembre 1940.
Hilsprich	2 septembre 1939—30 septembre 1940.
Holving	2 septembre 1939—18 septembre 1940.
Kappelkinger	2 septembre 1939—20 septembre 1940.
Kirviller	10 mai 1940—17 septembre 1940.
Nelling	10 mai 1940—20 septembre 1940.
Puttelange-lès-Farschviller	2 septembre 1939—21 septembre 1940.
Remering-lès-Puttelange	2 septembre 1939—22 septembre 1940.
Richeling	2 septembre 1939—17 septembre 1940.
Saint-Jean-Rohrbach	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Sarralbe	2 septembre 1939—18 septembre 1940.
Willerwald	2 septembre 1939—19 septembre 1940.

ARRONDISSEMENT DE METZ-CAMPAGNE

Canton de Vigy.

Burtencourt	18 mai 1940—18 août 1940.
Charleville-sous-Bois	17 mai 1940— 1er septembre 1940.

ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Canton de Bitche.

Bitche	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Eguelshardt	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Goetzenbruck	10 mai 1940—15 septembre 1940.
Hanviller	2 septembre 1939— 9 mai 1945.
Haspelschiedt	2 septembre 1939— 9 mai 1945.
Liederschiedt	2 septembre 1939— 9 mai 1945.
Philippsbourg	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Reyersviller	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
	6 décembre 1944— 9 mai 1945.
Roppeviller	2 septembre 1939— 9 mai 1945.
Sarreinsberg	10 mai 1940—15 septembre 1940.
Schorbach	2 septembre 1939— 9 mai 1945.
Sturzelbronn	2 septembre 1939—15 septembre 1940.

Canton de Rohrbach.

Achen	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Bettviller	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
	1er janvier 1945— 1er avril 1945.
Bining	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Enchenberg	10 mai 1940—15 septembre 1940.
Etting	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Gros-Rederching	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Kalhausen	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Lambach	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Montbronn	10 mai 1940—15 septembre 1940.
Petit-Rederching	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Rahling	10 mai 1940—15 septembre 1940.
Rohrbach-lès-Bitche	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
	18 décembre 1944— 1er avril 1945.
Schmittviller	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Siersthal	2 septembre 1939—15 septembre 1940.

COMMUNES	PÉRIODES
Canton de Sarreguemines.	
Bliesbruck	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
	6 décembre 1944— 1er avril 1945.
Blies-Egersing	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Blies-Guersviller	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
	18 décembre 1940— 1er avril 1945.
Folpersviller	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
	18 décembre 1944— 1er avril 1945.
Frauenberg	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
	18 décembre 1944— 1er avril 1945.
Grosbliederstroff	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Grundviller	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Guebenhouse	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Hambach	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Hundling	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Ippling	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Lixing-lès-Rouhling	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Loupershouse	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Neufgrange	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Neunkirch-lès-Sarreguemines	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Remelfing	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Rouhling	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Sarreguemines	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Sarreinsming	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Welferding	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Wiesviller	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Wittring	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Woelfling-lès-Sarreguemines	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Woustviller	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Zetting	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Canton de Volmunster.	
Bousseviller	2 septembre 1939— 9 mai 1945.
Breidenbach	2 septembre 1939— 9 mai 1945.
Epping	2 septembre 1939— 9 mai 1945.
Erching	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Hottviller	2 septembre 1939— 9 mai 1945.
Lengelsheim	2 septembre 1939— 9 mai 1945.
Loutzviller	2 septembre 1939— 9 mai 1945.
Nousseviller-lès-Bitche	2 septembre 1939— 9 mai 1945.
Obergailbach	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
Ormersviller	2 septembre 1939— 9 mai 1945.
Rimling	2 septembre 1939—15 septembre 1940.
	6 décembre 1944— 9 mai 1945.
Rolbing	2 septembre 1939— 9 mai 1945.
Schweyen	2 septembre 1939— 9 mai 1945.
Volmunster	2 septembre 1939— 9 mai 1945.
Waldhouse	2 septembre 1939— 9 mai 1945.
Walschbronn	2 septembre 1939— 9 mai 1945.
ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE-EST	
Canton de Cattenom.	
Basse-Rentgen	18 octobre 1939— 6 octobre 1940.
Berg-sur-Moselle	2 septembre 1939— 5 octobre 1940.
	6 novembre 1944—10 décembre 1944.
Beyren-lès-Sierck	17 octobre 1939—26 octobre 1940.
	3 octobre 1944— 5 octobre 1944.
Boust	2 septembre 1939—30 août 1940.
Breistroff-la-Grande	18 octobre 1939— 4 octobre 1940.
Cattenom	10 mai 1940— 1er août 1940.
	2 novembre 1944— 5 novembre 1944.
Entrange	10 mai 1940— 1er août 1940.
Escherange	20 octobre 1939—20 septembre 1940.
Evrange	18 octobre 1939— 6 octobre 1940.
Fixem	2 septembre 1939— 8 octobre 1940.
Garche	10 mai 1940— 1er août 1940.
Gavisse	30 août 1940— 5 octobre 1940.
Hagen	18 octobre 1939— 6 octobre 1940.
Hettange-Grande	10 mai 1940— 1er août 1940.
Kanfen	2 septembre 1939—30 août 1940.
Koecking	10 mai 1940— 1er août 1940.
Mondorff	19 octobre 1939—20 septembre 1940.
Œutrange	10 mai 1940— 1er août 1940.
Puttelange-lès-Thionville	17 octobre 1939— 6 novembre 1940.
Rodemack	17 octobre 1939—19 septembre 1940.
Roussy-le-Village	2 septembre 1939—20 août 1940.
Sentzich	2 septembre 1939— 8 octobre 1940.
Volmerange-lès-Mines	20 octobre 1939—20 septembre 1940.
Zoufftgen	2 septembre 1939—31 août 1940.

COMMUNES	PÉRIODES
Canton de Metzervisse.	
Basse-Ham	10 mai 1940— 5 août 1940.
	13 septembre 1944—30 novembre 1944.
Buding	10 mai 1940—30 septembre 1940.
Budling	2 septembre 1939—30 août 1940.
	10 mai 1940— 4 août 1940.
Elzange	20 septembre 1944—11 octobre 1944.
Hombourg-Budange	10 mai 1940—30 septembre 1940.
Inglange	10 mai 1940—30 septembre 1940.
Kedange	10 mai 1940—30 septembre 1940.
Kemplich	2 septembre 1939—30 septembre 1940.
Klang	2 septembre 1939—30 septembre 1940.
Koenigsmacker	2 septembre 1939—10 octobre 1940.
	11 septembre 1944—15 décembre 1944.
Monneren	2 septembre 1939—30 septembre 1940.
Oudrenne	2 septembre 1939—20 septembre 1940.
	10 mai 1940— 9 août 1940.
Valmestroff	20 septembre 1944—11 octobre 1944.
Veckring	2 septembre 1939—30 septembre 1940.
Canton de Sierck-les-Bains.	
Apache	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
Canton de Contz.	
Contz-les-Bains	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
	4 octobre 1944— 3 février 1945.
Flastroff	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
Grindorff	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
Halstroff	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
Haute-Kontz	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
	3 octobre 1944— 9 mai 1945.
Hunting	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
	9 octobre 1944—22 novembre 1944.
Kerling	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
Kirch-lès-Sierk	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
Kirschnaumen	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
Laumesfeld	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
Launstroff	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
Malling	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
	9 octobre 1944—22 novembre 1944.
Manderen	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
Merschweiler	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
Montenach	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
Remeling	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
Rettel	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
	9 octobre 1944—22 novembre 1944.
Ritzing	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
Rustroff	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
	9 octobre 1944—22 novembre 1944.
Sierck	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
	9 octobre 1944—22 novembre 1944.
Waldweistroff	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
Waldvisse	2 septembre 1939—24 septembre 1940.
Canton de Thionville.	
Basse-Yutz	20 mai 1940— 1er juillet 1940.
	24 octobre 1944— 1er décembre 1944.
Haute-Yutz	24 juin 1940—26 juin 1940.
	25 octobre 1944—28 octobre 1944.
Manom	19 mai 1940—22 août 1940.
Thionville	12 mai 1940—20 juin 1940.
Veymerange	22 juin 1940—26 juin 1940.
ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE-OUEST	
Canton de Fontoy.	
Angevillers	10 mai 1940—25 août 1940.
Audun-le-Tiche	10 mai 1940—30 septembre 1940.
Aumetz	10 mai 1940—30 septembre 1940.
Boulange	10 mai 1940—30 septembre 1940.
Fontoy	10 mai 1940—30 septembre 1940.
Havange	10 mai 1940—30 septembre 1940.
Ottange	28 octobre 1939—20 septembre 1940.
Redange	10 mai 1940—30 septembre 1940.
Rochonvillers	20 octobre 1939— 1er octobre 1940.
Russange	10 mai 1940—30 septembre 1940.
Tressange	10 mai 1940—30 septembre 1940.

NOTA. — Les indications figurant au présent tableau, sont susceptibles d'être ultérieurement complétées en ce qui concerne les communes évacuées du département de la Moselle, qui n'y figurent pas.

COMMUNES	PÉRIODES

Département du Bas-Rhin.

ARRONDISSEMENT D'ERSTEIN

Canton de Benfeld.

Benfeld	7 janvier 1945—15 février 1945.
Boofzheim	1er septembre 1939—14 août 1940.
Friesenheim	1er septembre 1939—14 août 1940.
Huttenheim	7 janvier 1945—15 février 1945.
Kogenheim	7 janvier 1945—15 février 1945.
Rhinau	1er septembre 1939—14 août 1940.
Rhinau	18 décembre 1944—15 février 1945.
Sand	7 janvier 1945—15 février 1945.
Sermersheim	7 janvier 1945—15 février 1945.
Witternheim	21 décembre 1944—15 février 1945.

Canton d'Erstein.

Daubensand	1er septembre 1939—12 août 1940.
Gerstheim	1er septembre 1939—12 août 1940.
Krafft	7 janvier 1945—15 février 1945.
Obenheim	1er septembre 1939—12 août 1940.

Canton de Geispolsheim.

Plobsheim	1er septembre 1939— 8 août 1940.

ARRONDISSEMENT D'HAGUENAU

Canton de Bischwiller.

Auenheim	4 septembre 1939—29 septembre 1940.
Dalhunden	2 septembre 1939—19 septembre 1940.
Drusenheim	1er septembre 1939—15 août 1940.
Forstfeld	2 septembre 1939— 5 octobre 1940.
Fort-Louis	2 septembre 1939—10 octobre 1940.
Herrlisheim	1er septembre 1939—1er septembre 1940.
Kauffenheim	2 septembre 1939—17 septembre 1940.
Leutenheim	1er septembre 1939—15 septembre 1940.
Neuhaeusel	2 septembre 1939— 3 septembre 1940.
Oberhoffen	29 janvier 1945—31 mars 1945.
Offendorf	1er septembre 1939—10 septembre 1940.
Offendorf	15 janvier 1945— 9 mai 1945.
Roeschwoog	1er septembre 1939— 5 octobre 1940.
Rohrwiller	11 janvier 1945—30 avril 1945.
Roppenheim	1er septembre 1939—14 août 1940.
Roulzenheim	2 septembre 1939—14 août 1940.
Schirrhein	24 mai 1940—15 juillet 1940.
Schirrhoffen	24 mai 1940—15 juillet 1940.
Sessenheim	2 septembre 1939—15 octobre 1940.
Soufflenheim	2 septembre 1939—27 septembre 1940.
Stattmatten	1er septembre 1939— 6 octobre 1940.

Canton d'Haguenau.

Haguenau (sauf annexes de Marienthal et Hardhouse).	18 mai 1940—15 juillet 1940.
Haguenau (faubourgs de Maxenhouse et Metzgerhoff)	21 janvier 1945— 9 mai 1945.

Canton de Niederbronn-les-Bains.

Dambach	22 décembre 1944—20 mars 1945. 1er septembre 1939—20 octobre 1940.
Dambach (sauf annexe Wineckerthal)	22 décembre 1944—20 mars 1945.
Engwiller	25 février 1945—20 mars 1945.
Niederbronn-les-Bains	2 septembre 1939—20 août 1940.
Rothbach	18 février 1945—20 mars 1945.
Uhrwiller	3 mars 1945—30 avril 1945.
Windstein	1er septembre 1939—21 septembre 1940.
Windstein (sauf annexe Jaegerthal)	7 janvier 1945—30 avril 1945.
Kallenhouse	24 janvier 1945—24 mars 1945.

COMMUNES	PÉRIODES

ARRONDISSEMENT DE SAVERNE

Canton de Sarre-Union.

Bissert	27 mai 1940—15 juillet 1940.
Butten	27 mai 1940—15 juillet 1940.
Delhingen	27 mai 1940—15 juillet 1940.
Domfessel	27 mai 1940—15 juillet 1940.
Herbitzheim	1er septembre 1939—15 août 1940.
Hinsingen	27 mai 1940—15 juillet 1940.
Keskastel	1er septembre 1939—15 août 1940.
Germingen	10 mai 1940—15 août 1940.
Lorentzen	27 mai 1940—15 juillet 1940.
Oermingen	1er septembre 1939—15 août 1940.
Sarre-Union	27 mai 1940—15 juillet 1940.
Schopperten	27 mai 1940—15 juillet 1940.
Siltzheim	1er septembre 1939—15 août 1940.
Voellerdingen	27 mai 1940—15 juillet 1940.

ARRONDISSEMENT DE SÉLESTAT

Canton de Marckolsheim.

Artolsheim	1er septembre 1939—1er juillet 1940.
Baldenheim	8 juin 1940—22 juin 1940.
Bindernheim	1er septembre 1939—1er juillet 1940.
Boesenbiesen	13 septembre 1939— 4 juillet 1940.
Bootzheim	1er septembre 1939— 8 septembre 1940.
Diebolsheim	1er septembre 1939— 8 septembre 1940.
Ebersmunster	5 janvier 1945— 6 février 1945.
Elsenheim	1er septembre 1939—19 juin 1940.
Heidolsheim	18 mai 1940—30 septembre 1940.
Hessenheim	13 septembre 1939—1er juillet 1940.
Mackenheim	1er septembre 1939—26 septembre 1940.
Marckolsheim	1er septembre 1939—11 octobre 1940.
Mussig	7 juin 1940—27 juin 1940.
Muttersholtz	8 juin 1940—23 juin 1940.
Ohnenheim	18 mai 1940—26 juin 1940.
Richtolsheim	1er septembre 1939—23 août 1940.
Saasenheim	1er septembre 1939—21 août 1940.
Schoenau	1er septembre 1939—31 juillet 1940.
Schwobsheim	1er septembre 1939—29 septembre 1940.
Sundhouse	1er septembre 1939— 6 août 1940.
Wittisheim	19 mai 1940—23 juin 1940.
Ebersmunster	5 janvier 1945— 6 février 1945.

ARRONDISSEMENT DE STRASBOURG-CAMPAGNE

Canton de Brumath.

Gambsheim	1er septembre 1939—1er octobre 1940.
Gambsheim	15 janvier 1945—30 avril 1945.
Kilstett	1er septembre 1939—1er octobre 1940.
La Wantzenau	1er septembre 1939—1er octobre 1940.

Canton de Schiltigheim.

Bischeim	1er septembre 1939— 5 septembre 1940.
Schiltigheim	1er septembre 1939— 1er octobre 1940.
Hoenheim	1er septembre 1939— 1er octobre 1940.

ARRONDISSEMENT DE STRASBOURG VILLE

Strasbourg	1er septembre 1939— 1er octobre 1940.

ARRONDISSEMENT DE WISSEMBOURG

Canton de Lauterbourg.

Lauterbourg	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Neewiller	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Niederlauterbach	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Salmbach	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Scheibenhard	1er septembre 1939—15 octobre 1940.

Canton de Seltz.

Aschbach	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Beinheim	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Buhl	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Croettwiller	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Eberbach (S)	1er septembre 1939—15 octobre 1940.

NOTA. — Les indications figurant au présent tableau sont susceptibles d'être ultérieurement complétées en ce qui concerne les cantons de Bischwiller, Marckolsheim et Sélestat.

COMMUNES	PÉRIODES
Kesseldorf	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Mothern	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Munchhausen	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Niederroedern	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Oberlauterbach	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Schaffhouse	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Seltz	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Siegen	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Stundwiller	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Trimbach	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Wintzenbach	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Canton de Soultz-sous-Forêts.	
Birlenbach	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Bremmelbach	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Brachenbronn	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Hatten	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Hermerswiller	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Hoffen	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Hunspach	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Ingolsheim	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Keffenach	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Leiterswiller	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Lobsann	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Memmelshoffen	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Oberroedern	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Retschwiller	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Rittershoffen	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Schoennenbourg	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Niederbetschdorf	18 mai 1940—15 juillet 1940.
Oberbetschdorf	18 mai 1940—15 juillet 1940.
Soultz-sous-Forêt	18 mai 1940—15 juillet 1940.
Canton de Wissembourg.	
Altenstadt	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Cleebourg	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Climbach	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Lembach	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Niederseebach	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Niedersteinbach	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Oberhoffen	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Obersseebach	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Obersteinbach	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Riedseltz	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Rott	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Schleithal	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Steinseltz	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Wissembourg	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Wingen	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Canton de Woerth-Sauer.	
Lampertsloch	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Langensoultzbach	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Mattstall	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Neewiller/W.	1er septembre 1939—15 octobre 1940.
Département du Haut-Rhin.	
ARRONDISSEMENT D'ALTKIRCH	
Canton de Ferrette.	
Bettlach	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Biederthal	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Villis	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Villis	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Liebsdorf	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Linsdorf	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Lucelle	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Luttier	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Moyen-Muespach	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Muespach-le-Haut	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Oltingue	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Raedersdorf	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Sondersdorf	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Winckel	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Wolschwiller	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
ARRONDISSEMENT DE COLMAR	
Canton d'Andolsheim.	
Andolsheim	6 juin 1940—15 juillet 1940.
Artzenheim	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Baltzenheim	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Bischwihr	6 juin 1940—15 juillet 1940.
Grussenheim	19 mai 1940—15 juillet 1940.
Durrenentzen	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Fortschwihr	6 juin 1940—15 juillet 1940.
Jebsheim	19 mai 1940—15 juillet 1940.
Holtzwihr	6 juin 1940—15 juillet 1940.
Horburg	29 janvier 1945—25 mars 1945.
Houssen	6 juin 1940—15 juillet 1940.
Kuenheim	31 décembre 1944— 1er mars 1945.
Muntzenheim	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Riedwihr	19 mai 1940—15 juillet 1940.
Urschenheim	6 juin 1940—15 juillet 1940.
Wickerschwihr	19 mai 1940—15 juillet 1940.
Wihr-en-Plaine	6 juin 1940—15 juillet 1940.
	15 janvier 1945—12 avril 1945.
	6 juin 1940—15 juillet 1940.
Canton de Neuf-Brisach.	
Algolsheim	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Appenwihr	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Biesheim	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Balgau	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Dessenheim	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Geisswasser	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Heiteren	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Hettenschlag	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Logelnheim	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Nambsheim	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Neuf-Brisach	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Obersaasheim	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Weckolsheim	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Wiedensolen	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Wolfgantzen	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Vogelgrun	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Vorgefsheim	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
ARRONDISSEMENT DE GUEBWILLER.	
Canton de Ensisheim.	
Blodelsheim	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Hirtzfelden	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Munchhouse	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Roggenhouse	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Rumersheim	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Rustenhart	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Fessenheim	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
ARRONDISSEMENT DE MULHOUSE	
Canton de Habsheim.	
Bantzenheim	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Chalampe	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Eschentzwiller	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Hombourg	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Niffer	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Ottmarsheim	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Petit-Landau	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Canton de Huningue.	
Attenschwiller	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Blotzheim	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Bourgfelden	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Buschwiller	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Folgensbourg	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Hagenthal-le-Bas	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Hagenthal-le-Haut	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Hegenheim	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Hesingue	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Huningue	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Knoeringen	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Leymen	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Liebenswiller	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Michelbach-le-Haut	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Michelbach-le-Bas	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Neuwiller	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Ranspach-le-Haut	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Ranspach-le-Bas	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Rosenau	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Saint-Louis	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Village-Neuf	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Wentzwiller	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Canton de Landser.	
Bartenheim	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Brinckheim	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Dietwiller	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Geispitzen	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Helfrantzkirch	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Kembs	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Kappelen	1er septembre 1939—15 juillet 1940.

COMMUNES	PÉRIODES
Landser	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Magstatt-le-Bas	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Rixheim	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Sietten	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Sierentz	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Uffheim	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Waltenheim	1er septembre 1939—15 juillet 1940.
Canton de Mulhouse-Nord.	
Kingersheim	24 janvier 1945— 1er mars 1945.
ARRONDISSEMENT DE RIBEAUVILLÉ	
Canton de Ribeauvillé.	
Guemar	26 décembre 1944—10 février 1945.
Illhausern	30 décembre 1944— 1er février 1945.
Canton de Kaysersberg.	
Ammerschwihr	2 janvier 1945— 1er mars 1945.
Bennwihr	14 novembre 1944— 1er mars 1945.
Katzenthal	27 décembre 1944— 1er février 1945.
Mittelwihr	13 décembre 1944— 1er mars 1945.
Niedermorschwihr	1er janvier 1945— 6 février 1945.
Ostheim	19 février 1944—15 février 1945.
Ingersheim	28 décembre 1944—15 février 1945.
Sigolsheim	28 décembre 1944—20 février 1945.
ARRONDISSEMENT DE THANN	
Canton de Thann.	
Vieux-Thann	31 décembre 1944—10 février 1945.
Département de la Savoie.	
ARRONDISSEMENT D'ALBERTVILLE	
Canton de Bourg-Saint-Maurice.	
Bourg-Saint-Maurice	11 juin 1940—18 juillet 1940.
Monfvalezan	10 juin 1940— 2 août 1940.
Sainte-Foy-Tarentaise	10 juin 1940— 2 août 1940.
Seez	11 juin 1940— 4 août 1940.
Tignes	10 juin 1940—10 août 1940.
Val-d'Isère	10 juin 1940—24 juillet 1940.
Villaroger	10 juin 1940— 2 août 1940.
ARRONDISSEMENT DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	
Canton de Lanslebourg.	
Bessans	11 juin 1940— 5 août 1940.
Bonneval-sur-Arc	10 juin 1940—18 juillet 1940.
Bramans	10 juin 1940— 5 août 1940.
Lanslebourg	10 juin 1940— 5 août 1940.
Lanslevillard	11 juin 1940— 8 août 1940.
Sollières-Sardière	10 juin 1940—10 août 1940.
Termignon	10 juin 1940—25 août 1940.
Canton de Modane.	
Aussois	10 juin 1940—18 juillet 1940.
Avrieux	10 juin 1940—19 juillet 1940.
Fourneaux	14 juin 1940—10 juillet 1940.
Fourneaux	11 novembre 1943—19 mai 1945.
Modane	14 juin 1940—11 juillet 1940.
Modane	17 septembre 1943— 19 mai 1945.
Villarodin-Bourget	10 juin 1940—19 juillet 1940.
Département de Seine-et-Marne.	
ARRONDISSEMENT DE MEAUX	
Canton de Claye-Souilly.	
Annet-sur-Marne	12 juin 1940—20 juin 1940.
Claye-Souilly	12 juin 1940—20 juin 1940.
Trilbardou	11 juin 1940—20 juin 1940.
Vignely	11 juin 1940—20 juin 1940.
Villeparisis	13 juin 1940—20 juin 1940.
Villevaudé	13 juin 1940—20 juin 1940.

COMMUNES	PÉRIODES
Canton de Coulommiers.	
Aulnoy	13 juin 1940— 1er juillet 1940.
Beautheil	13 juin 1940— 1er juillet 1940.
Boissy-le-Châtel	13 juin 1940— 1er juillet 1940.
La Celle-sur-Morin	13 juin 1940— 1er juillet 1940.
Chailly-en-Brie	13 juin 1940— 1er juillet 1940.
Coulommiers	13 juin 1940— 1er juillet 1940.
Giremoutiers	13 juin 1940— 1er juillet 1940.
Guérard	13 juin 1940— 1er juillet 1940.
Maisoncelles-en-Brie	13 juin 1940— 1er juillet 1940.
Mauperthuis	13 juin 1940— 1er juillet 1940.
Mouroux	13 juin 1940— 1er juillet 1940.
Pommeuse	13 juin 1940— 1er juillet 1940.
Saint-Augustin	13 juin 1940— 1er juillet 1940.
Saints	13 juin 1940— 1er juillet 1940.
Canton de Crécy-en-Brie.	
Saint-Germain-sur-Morin	12 juin 1940—22 juin 1940.
Canton de Dammartin-en-Goele.	
Cuisy	11 juin 1940— 1er juillet 1940.
Dammartin-en-Gœle	11 juin 1940— 1er juillet 1940.
Forfry	11 juin 1940— 1er juillet 1940.
Gesvres-le-Chapitre	11 juin 1940— 1er juillet 1940.
Juilly	11 juin 1940— 1er juillet 1940.
Longperrier	11 juin 1940— 1er juillet 1940.
Marchemoret	11 juin 1940— 1er juillet 1940.
Mauregard	11 juin 1940— 1er juillet 1940.
Le Mesnil-Amelot	11 juin 1940— 1er juillet 1940.
Monige	11 juin 1940— 1er juillet 1940.
Monthyon	11 juin 1940— 1er juillet 1940.
Moussy-le-Neuf	11 juin 1940— 1er juillet 1940.
Moussy-le-Vieux	11 juin 1940— 1er juillet 1940.
Oissery	11 juin 1940— 1er juillet 1940.
Othis	11 juin 1940— 1er juillet 1940.
Le Plessis-l'Evêque	11 juin 1940— 1er juillet 1940.
Saint-Mard	11 juin 1940— 1er juillet 1940.
Rouvres	11 juin 1940— 1er juillet 1940.
Saint-Pathus	11 juin 1940— 1er juillet 1940.
Saint-Soupplets	11 juin 1940— 1er juillet 1940.
Thieux	11 juin 1940— 1er juillet 1940.
Villeneuve-sous-Dammartin	11 juin 1940— 1er juillet 1940.
Vinantes	11 juin 1940— 1er juillet 1940.
Canton de la Ferté-sous-Jouarre.	
Bassevelle	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Bussières	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Champigny	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Changis-sur-Marne	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Citry	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
La Ferté-sous-Jouarre	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Jouarre	9 juin 1940—25 juin 1940.
Luzancy	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Méry-sur-Marne	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Nanteuil-sur-Marne	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Pierre-Levée	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Reuil-en-Brie	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Saacy-sur-Marne	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux (totalité de la commune, sauf les hameaux Montretout et ferme Aigrefoins).	1er septembre 1939— 9 juin 1940.
Totalité de la commune.	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Sainte-Aulde	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Sammeron	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Sept-Sorts	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Signy-Signets	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Ussy-sur-Marne	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Canton de Lagny.	
Lagny	13 juin 1940—17 juin 1940.
Brou-sur-Chantereine	1er août 1944— 1er septembre 1944.
Chelles (Nord de la voie ferrée: Cité des cheminots y compris la rue des Cités (chemin de grande communication n° 34) jusqu'à l'école de Villeneuve; tous immeubles compris route nationale 34 et rues adjacentes jusqu'au lotissement du Rêve (chemin de la Chapelle-de-Souffrance), rues du Parc et du Maçon comprises; Sud du chemin de fer: avenue de l'Indépendance et rue Maurice-Bonneau)	1er août 1944— 1er septembre 1944.

COMMUNES	PERIODES
Vaires-sur-Marne (Nord de la voie ferrée: la totalité du territoire; Sud de la voie ferrée: zone voisine du triage limitée à l'Est par la rue Charles-Floquet et l'avenue Jean-Jaurès, au Sud par le chemin des pêcheurs)	1er août 1944— 1er septembre 1944.
Canton de Lizy-sur-Ourcq.	
Armentières-en-Brie	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Cocherel	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Congis	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Coulombs	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Crouy-sur-Ourcq	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Dhuisy	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Douy-la-Ramée	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Etrépilly	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Germigny-sur-Coulombs	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Isles-les-Meldeuses	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Jaignes	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Lizy-sur-Ourcq	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Marcilly	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Mary-sur-Marne	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
May-en-Multien	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Ocquerre	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Le Plessis-Placy	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Puisieux	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Tancrou	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Trocy	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Vaux-sur-Coulombs	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Vendrest	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Vincy-Manœuvre	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Canton de Meaux.	
Barcy	12 juin 1940—20 juin 1940.
Chambry	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Germigny-l'Evêque	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Mareuil-les-Meaux	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Poincy	9 juin 1940— 1er juillet 1940.
Varreddes	9 juin 1940— 1er juillet 1940
Canton de Rebais.	
Bellot	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Boitron	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Chauffry	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Doué	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Hondevilliers	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Montdauphin	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Montenils	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Orly-sur-Morin	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Rebais	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Sablonnières	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Saint-Cyr-sur-Morin	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Saint-Denis-les-Rebais	12 juin 1940— 1er juillet 1940
Saint-Germain-sur-Doué	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Saint-Léger	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Saint-Ouen-sur-Morin	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
La Trétoire	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Verdelot	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Villeneuve-sur-Bellot	12 juin 1940— 1er juillet 1940

COMMUNES	PERIODES
ARRONDISSEMENT DE MELUN	
Canton de Brie-Comte-Robert.	
Lissy	13 juin 1940—25 juin 1940.
Canton de Châtelet-en-Brie.	
Sivry-Courtry	14 juin 1940—25 juin 1940.
Canton de Mormant.	
Verneuil-l'Etang	14 juin 1944—26 juin 1944.
ARRONDISSEMENT DE PROVINS	
Canton de Bray-sur-Seine.	
Villenauxe-la-Petite	13 juin 1940—15 juin 1940.
Canton de Donnemarie-en-Montois.	
Chatenay-sur-Seine	14 juin 1940—23 juin 1940.
Montigny-Lencoup	14 juin 1940—28 juin 1940.
Canton de la Ferté-Gaucher.	
Amillis	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
La Chapelle-Veronge	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Chartronges	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Chevru	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Choisy-en-Brie	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Dagny	12 juin 1940— 1er juillet 1940
La Ferté-Gaucher	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Jouy-sur-Morin	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Lescherolles	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Leudon-en-Brie	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Marolles-en-Brie	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Meilleray	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Montolivet	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Moutils	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Saint-Barthélémy	12 juin 1940— 1er juillet 940.
Saint-Mars-en-Brie	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Saint-Martin-des-Champs	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Saint-Rémy-la-Vanne	12 juin 1940 - 1er juillet 1940.
Saint-Siméon	12 juin 1940— 1er juillet 1940.
Canton de Montereau-Fault-Yonne.	
Varennes-sur-Seine (sauf hameaux de Croix-de-Six et Petit-Fossard)	3 août 1944— 5 septembre 1944.
Canton de Nangis.	
Jouy-le-Châtel	1er juin 1940—25 juin 1940.
Nangis	13 juin 1940—19 juin 1940.
Canton de Villiers-Saint-Georges.	
Béton-Bazoches	13 juin 1940—23 juin 1940.

Loi du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre.

L'Assemblée nationale constituante a adopté,

Le président du Gouvernement provisoire de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

TITRE I. — *Principes généraux.*

. . . . . .

TITRE II. — *Du droit à réparation.*

Art. 6. — . . . . . .

Art. 7. — Sont présumés, sauf preuve contraire, résulter de faits de guerre:

1° Les dommages résultant de pertes en cours de transport durant les périodes et dans les régions désignées par la législation en vigueur sur l'exonération de la responsabilité des transporteurs;

2° Les dommages causés aux biens des populations expulsées par l'ennemi ou évacuées d'office ou par ordre de l'autorité militaire au cours des périodes et dans les régions qui seront précisées par décret;

3° Les pillages et enlèvements survenus au cours d'opérations de guerre, quels qu'en soient les auteurs.

. . . . . .

NATURALISATIONS

Rectificatif au décret de naturalisation du 17 novembre 1945 (*Journal officiel* du 25 novembre 1945) : page 7828, 2e colonne, au lieu de: « Hejman (Casimir), né le 21 novembre 1905 », lire: « Heyman ».

Rectificatif au décret de naturalisation du 30 décembre 1946 (*Journal officiel* du 15 décembre 1946) : page 10577, 3e colonne, au lieu de: « Chereckjian.... et Pakossian (Masdoube), sa femme », lire: « Chereckjian (John) et Pakossian (Imasdoubi), sa femme ».

Rectificatif au décret de naturalisation du 4 janvier 1947 (*Journal officiel* du 12 janvier 1947) : page 369, 1re colonne, au lieu de: « Macarian (Garbis), né le 14 janvier 1918 », lire: « Marcacian ».

Rectificatif au décret de naturalisation du 4 janvier 1947 (*Journal officiel* du 12 janvier 1947) : page 371, 2e colonne, au lieu de: « Alyanak (Aram)... et sa femme, Mikaelian (Araxe), née le 22 novembre 1893 », lire: « née le 10 décembre 1893 ».

Rectificatif au décret de naturalisation du 25 février 1947 (*Journal officiel* du 2 mars 1947) : page 4972, 3e colonne, au lieu de: « Bastien (Mélanie), veuve Gendt, née le 11 mars 1879 », lire: « femme Gendt ».

Rectificatif au décret de naturalisation (*Journal officiel* du 9 mars 1947) : page 2168, 2e colonne, au lieu de: « Guralniz (Moïse), né le 9 novembre 1903 », lire: « Guralnik (Moïse ».

Rectificatif au décret de naturalisation du 5 mars 1947 (*Journal officiel* du 9 mars 1947) : page 2173, 1re colonne, au lieu de: « Guedes (Antonio), né le 8 novembre 1903, ayant deux enfants mineurs », lire: « Guedes (Antonio)..., ayant trois enfants mineurs: 1° Robert-André, né le 3 octobre 1927 à Tours (Indre-et-Loire); 2° François, né le 28 octobre 1928 à Langeais (Indre-et-Loire); 3° Grégoire-Michel, né le 11 juillet 1937 à Langeais (Indre-et-Loire) ».

Rectificatif au décret de naturalisation du 12 mars 1947 (*Journal officiel* du 16 mars 1947) : page 2517, 3e colonne, au lieu de: « Marengo (François), né le 29 janvier 1901 », lire: « Marenco ».

Rectificatif au décret de naturalisation du 24 mars 1947 (*Journal officiel* du 30 mars 1947) : page 2953, 1re colonne, au lieu de: « Nys (Lothaire-Arthur-François), né le 9 juin 1919 à Chenée (Belgique), demeurant à Coudein », lire: « Nys (Lothaire-Arthur)..., demeurant à Nexon (Haute-Vienne) ».

Rectificatif au décret de naturalisation (*Journal officiel* du 20 avril 1947) : page 3764, 1re colonne, au lieu de: « Korzidian (Boghos), né le 14 juin 1903 », lire: « Korkidian ».

Rectificatif au décret de naturalisation (*Journal officiel* du 27 avril 1947) : page 4030, 2e colonne, au lieu de: « Douckine (Benjamin), né le 29 juin 1892 », lire: « Doukcine (Benjamin) ».

Rectificatif au décret de naturalisation (*Journal officiel* du 4 mai 1947) : page 4197, 3e colonne, au lieu de: « Weiseberg (Mordka), né le 15 juillet 1902 », lire: « Weisberg ».

Rectificatif au décret de naturalisation du 12 juin 1947 (*Journal officiel* du 15 juin 1947), page 5383, 2e colonne, au lieu de: « Meychas (Albert) », lire: « Meyohas (Albert).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

ANNÉE 1947

Ordre du jour du lundi 23 juin 1947.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Prestation, devant l'Assemblée nationale, du serment des membres de la Haute Cour de justice, instituée par l'article 58 de la Constitution.

2. — Discussion du projet de loi portant réalisation d'économies et aménagement de ressources. (Nos 1718-1797. — M. Charles Barangé, rapporteur général.)

3. — Discussion du projet de loi tendant à élever la limite d'exonération en matière d'impôt sur les traitements, salaires, pensions et rentes viagères. (Nos 1583-1798. — M. Charles Barangé, rapporteur général.)

4. — Discussion: I. du projet de loi relatif à la reconduction de l'allocation temporaire aux vieux; II. des propositions de loi: 1° de M. Waldeck Rochet et plusieurs de ses collègues tendant à reconduire l'allocation temporaire aux vieux travailleurs instituée par la loi du 13 septembre 1946; 2° de M. Joseph Denais tendant à reviser et compléter la loi n° 46-1990 du 13 septembre 1946 instituant l'aide de l'Etat aux catégories sociales économiquement faibles; 3° de M. Paul Ribeyre et plusieurs de ses collègues tendant à faire bénéficier les vieux travailleurs de l'allocation d'attente jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi du 22 mai 1946 portant extension de sécurité sociale; 4° de M. Waldeck Rochet et plusieurs de ses collègues tendant à reconduire, à titre transitoire, l'allocation temporaire aux vieux travailleurs instituée par la loi du 13 septembre 1946. (Nos 1510-1288-1458-1460-1745-1799. — M. Ramette, rapporteur.)

Séance du lundi 23 juin 1947.

Des billets portant la date dudit jour, et valables pour la journée, comprennent:

Galeries. — Depuis M. Mora, jusques et y compris M. Mutter.

Tribunes. — Depuis Mme Nedelec, jusques et y compris M. Marcel Paul.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le lundi 23 juin 1947.

N° 1530. — Rapport par Mme Hélène Le Jeune sur la proposition de résolution tendant au déblocage de points de laine pour l'ensemble de la population.

N° 1685. — Proposition de loi de Mme Nédelec tendant à faciliter et à étendre la légitimation des enfants adultérins.

N° 1689. — Proposition de résolution de M. Girardot relative au reboisement dans le bassin de la Durance.

N° 1718 (1). — Projet de loi portant réalisation d'économies et aménagement de ressources.

N° 1727. — Rapport par M. Mudry sur la proposition de loi portant indemnisation des expropriations pour la construction des barrages hydroélectriques.

N° 1734. — Avis de M. Charles Barangé sur le projet de loi et la lettre rectificative portant réforme des finances locales et les propositions de loi ayant même objet.

(1) NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les députés le samedi 21 juin 1947.

N° 1736. — Rapport par M. Moussu sur le projet de loi relatif à l'institution d'un ordre national des vétérinaires.

N° 1751. — Proposition de résolution de M. Bichet tendant à réunir une commission chargée d'étudier la situation du cinéma en France.

N° 1786. — Projet de loi tendant à autoriser le Gouvernement à ratifier: 1° l'arrangement de Neuchatel, du 8 février 1947; 2° l'accord franco-américain, du 4 avril 1947, relatifs à la conservation et à la restauration des droits de propriété industrielle atteints par la deuxième guerre mondiale.

N° 1790. — Projet de loi accordant au ministre des postes, télégraphes et téléphones un contingent exceptionnel de distinctions dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

N° 1792. — Rapport par M. Minjoz sur le projet de loi visant à la réalisation d'un plan de congélation de la viande.

N° 1794. — Avis de M. Demusois sur les propositions de résolution tendant à la création d'une commission chargée d'enquêter sur la situation générale de l'Algérie.

N° 1796. — Rapport par M. Castera sur l'avis donné par le Conseil de la République sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à encourager la culture du blé et du seigle par l'établissement d'une prime à l'hectare.

N° 1797. — Rapport par M. Charles Barangé sur le projet de loi portant réalisation d'économies et aménagement de ressources.

N° 1798. — Rapport par M. Charles Barangé sur le projet de loi tendant à élever la limite d'exonération en matière d'impôt sur les traitements, salaires, pensions et rentes viagères.

N° 1799. — Rapport par M. Ramette sur le projet et les propositions de loi relatifs à la reconduction de l'allocation temporaire aux vieux.

Commission de l'agriculture.

Séance du samed 21 juin 1947.

Présents. — M. Bocquet, Mme Boutard, MM. Castera, Charpentier, Lalle, Lambert (Lucien) (Bouches-du-Rhône), Laurens (Camille) (Cantal), Monin, Pirot, Rochet (Waldeck), Ruffe, Zunino.

Excusés. — MM. de Baudry d'Asson, Lamarque-Condo

Commission des finances.

Séance du samedi 21 juin 1947.

Présents. — MM. Pierre Abelin, Albert Aubry, Gaston Auguet, Charles Barangé, Robert Bétolaud, Jean Blocquaux, Maurice Bourgès-Maunoury, André Burlot, Robert Buron, Léon Dagain, Jacques Duclos, Joannès Dupraz, Marc Dupuy, Roger Dusseaulx, Pierre Gabelle, Félix Garcia, Gilles Gozard, Jacques Gresa, Mme Rose Guérin, MM. André Guillant, Jean-Moreau, René Lamps, Joseph Laniel, Maurice Petsche, René Mayer, Pierre Mendès-France, Pierre Meunier, Bernard Paumier, Christian Pineau, René Pleven, Arthur Ramette, Paul Reynaud, Pierre Schneiter, Lionel de Tinguy, Pierre Truffaut, Maurice Viollette.

Excusé. — M. Jean-Raymond Guyon.

Suppléants. — M. Paul Giacobbi (de M. Maurice Bourgès-Maunoury); Mme Francine Lefebvre (de M. Pierre Gabelle, puis de M. Pierre Trucaut); M. Aumeran (de M. Joseph Denais).

Convocations de commissions.

La commission de la justice et de législation se réunira le lundi 23 juin 1947, à quinze heures (local de la commission n° 250):

Examen des articles du projet de loi portant amnistie renvoyés à la commission (rapport n° 1430, de M. Edgar Faure).

La commission de la production industrielle se réunira le mardi 24 juin 1947, à neuf heures trente (local n° 263):

I. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de résolution (n° 1528) de M. Georges Morand et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à faire bénéficier les mineurs d'ardoise et de fer des avantages intégraux du statut des mineurs.

II. — Suite de la discussion du rapport de M. Louvel sur le projet de loi (n° 300) portant liquidation du séquestre des usines Berliet.

III. — Questions diverses.

La commission du travail et de la sécurité sociale se réunira le mardi 24 juin 1947, à dix heures trente (local de la commission n° 234):

I. — Nomination de rapporteurs pour les propositions de loi:

(N° 1417) De M. Bougrain et plusieurs de ses collègues tendant à modifier l'ordonnance du 22 février 1945 et la loi du 16 mai 1946 relatives aux comités d'entreprises;

(N° 1513) De M. Degoutte et plusieurs de ses collègues tendant à organiser une équitable répartition des fruits de la production entre le travail et le capital;

(N° 1618) De Mme Bastide et plusieurs de ses collègues tendant à améliorer le régime des prestations journalières fixé à l'article 22, chapitre II, de l'ordonnance n° 45-2454 du 19 octobre 1945;

(N° 1679) De M. R. Lafay tendant à assurer à tous les Français couverts par une législation sociale, le droit de bénéficier des médicaments agréés nécessaires à la conservation et au rétablissement de leur santé.

Nomination de rapporteurs pour les propositions de résolution:

(N° 983) De M. Henri Meck et plusieurs de ses collègues concernant les invalides 400 p. 100 d'avant le 1er juillet 1916 habitant les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle;

(N° 1536) De M. Ganest et plusieurs de ses collègues relative à l'attribution d'une allocation viagère aux vieux médaillés du travail;

(N° 1570) De M. Gresa et plusieurs de ses collègues concernant les centres d'apprentissage de l'industrie aéronautique.

Nomination d'un rapporteur pour avis pour le projet de loi (n° 635) fixant le montant des rentes dont le capital représentatif est obligatoirement versé aux titulaires d'une pension de mutilé du travail agricole.

II. — Avis, de M. Costes, sur le projet de loi (n° 1340) relatif à la reconduction de l'allocation temporaire aux vieux et sur les propositions de loi (n° 1288) de M. Waldeck Rochet (n° 1458) de M. Joseph Denais et (n° 1460) de M. Paul Ribeyre, ayant le même objet.

III. — Audition de M. Ramette, rapporteur de la commission des finances, sur l'annexe n° 19 (travail et sécurité sociale) du projet de budget ordinaire de l'exercice 1947.

IV. — Décision de la commission concernant la transmission au conseil économique de la proposition de loi (n° 1628) de M. Queuille et plusieurs de ses collègues, tendant à réglementer l'exercice du droit de grève dans les services dont le fonctionnement ininterrompu est indispensable à la vie de la nation.

V. — Rapport de M. Henri Meck sur la proposition de résolution (n° 1109) de M. Henri Meck et plusieurs de ses collègues, tendant à inviter le Gouvernement à maintenir dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle le payement mensuel des rentes d'assurances sociales.

VI. — Rapport de Mme Lefebvre sur la proposition de loi (n° 811) de Mlle Prévert et plusieurs de ses collègues relative aux mères de famille qui exercent une activité salariée.

VII. — Questions diverses.

Réunions des commissions du lundi 23 juin 1947.

Commission de la justice et de législation, à quinze heures. — Local n° 250.

Commission de la production industrielle, à quinze heures. — Local n° 264.

Commission d'enquête sur le vin, à vingt et une heures. — Local n° 232.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1947

Ordre du jour du mardi 24 juin 1947.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination de membres de commissions générales.

2. — Nomination d'un membre du conseil d'administration de l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre.

Les bilets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er étage. — Depuis M. Pujol, jusques et y compris M. Marc Rucart.

Tribunes. — Depuis M. Saadane, jusques et y compris M. Voyant.

Convocations de commissions.

La commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales se réunira le mardi 24 juin 1947, à dix heures (local n° 274):

I. — Examen officieux du projet de loi (n° 1718) portant réalisation d'économies et aménagement des ressources.

II. — Nomination de quatre membres en vue de participer à la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises industrielles nationalisées et des sociétés d'économie mixte (art. 70, loi du 21 mars 1947 modifiée).

La commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs se réunira le mercredi 25 juin 1947, à dix-sept heures (local n° 207):

I. — Rapport de M. Baron sur sa proposition de résolution (n° 285) tendant à inviter le Gouvernement à faciliter les voyages en France des jeunes Français résidant à l'étranger.

II. — Questions diverses.

La commission de la famille, de la population et de la santé publique se réunira le mercredi 25 juin 1947, à neuf heures trente (local n° 207):

I. — Présentation, par M. Liénard, d'une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à augmenter la production, améliorer la qualité et assurer une meilleure répartition du lait.

II. — Echange de vues sur le problème de l'allaitement maternel.

III. — Rapport de M. Lafay sur la proposition de résolution de M. Landry relative à la rééducation des enfants déficients.

IV. — Questions diverses.

La commission du travail et de la sécurité sociale se réunira le mercredi 25 juin 1947, à dix heures trente (local n° 213):

I. — Désignation de candidatures pour la représentation du conseil de la République au sein de la commission supérieure des comités d'entreprise.

II. — Nomination d'un rapporteur et discussion du projet de loi (n° 324), adopté par l'Assemblée nationale, autorisant le Président de la République à ratifier les amendements à la constitution de l'organisation internationale du travail.

III. — Suite de la discussion de la proposition de résolution (n° 104) de M. Pinton, relative à l'abrogation du deuxième alinéa de l'article 65 de la loi du 30 octobre 1946. (M. Abel-Durand, rapporteur.)

IV. — Questions diverses.

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère des finances.

Statistique mensuelle des vins pour le mois d'avril 1947.

Rectificatif au *Journal officiel* du 8 juin 1947:

Page 5306, Quantités de vin sorties des chais des récoltants. — Vins de consommation courante, colonne « Avril », ligne « Total pour la France », au lieu de: « 1.538.331 », lire: « 1.538 836 »; même rubrique, colonne « Total », ligne « Vendée », au lieu de: « 221.480 », lire: « 21 480 ».

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance de postes de directeurs économes d'hôpitaux et hospices publics.

Comme suite aux avis parus au *Journal officiel* des 9 janvier, 8 février et 11 mars 1947, sont déclarés vacants les postes de directeurs économes des hôpitaux-hospices ci après désignés:

ETABLISSEMENTS	NOMBRE DE LITS	
	Hôpital.	Hospice.
Gisors (Eure).....	106	82
Douarnenez (Finistère)....	94	76
Thouars (Deux-Sèvres)....	120	66
Remiremont (Vosges).....	192	»

Peuvent faire acte de candidature les personnes inscrites sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur économe, établie conformément au décret provisoirement applicable du 17 avril 1943.

Les intéressés devront adresser leur demande dans un délai d'un mois à compter de la publication du présent avis, par lettre recommandée au directeur départemental de la population du département où se trouve situé l'établissement de leur choix.

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris 7e.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

AVIS DIVERS

OBLIGATIONS 3 0/0
(réseau ancien et réseau complémentaire)
DE LA
Société Autrichienne-Hongroise privilégiée des Chemins de Fer de l'Etat

La caisse commune des porteurs des dettes publiques autrichienne et hongroise met en payement, à partir du 23 juin 1947, le coupon à l'échéance du 1er septembre 1938 sur les obligations 3 0/0 (réseau ancien et réseau complémentaire) de la société autrichienne-hongroise privilégiée des chemins de fer de l'Etat.

Le payement de ce coupon est assuré seulement au moyen de provisions réduites versées par la Roumanie au titre des échéances comprises entre le 1er septembre 1935 et le 1er mars 1940 et par la Yougoslavie au titre des échéances du 1er mars 1938 et du 1er mars 1940.

En France, ce coupon est payable auprès des établissements suivants:

Banque de Paris et des Pays-Bas;
Crédit lyonnais,

à la contre-valeur, en francs français, de $ U. S. A. 0,218, sous déduction d'une commission de 1 F français par coupon et de l'impôt français.

Les Etats débiteurs n'ayant pas repris leurs versements, le payement sera limité aux coupons détachés de titres dont le coupon précédemment payé a été encaissé hors d'Allemagne, d'Autriche, de Tchécoslovaquie, ainsi que de Hongrie.

En vue d'assurer un contrôle préalable, les coupons seront pris à l'encaissement dans tous les guichets de la caisse commune.

Conformément à l'accord de Prague, les coupons se prescriront dans le délai de cinq ans, à dater de leur mise en payement.

Rente Autrichienne 4 °/₀ or
Mandats du Trésor Autrichien 4 1/2 1914

La caisse commune des porteurs des dettes publiques autrichienne et hongroise met en payement, à partir du 23 juin 1947, le coupon annuel de 1938 de la rente autrichienne 4 0/0 or et des mandats du trésor autrichien 4 1/2 0/0 1914.

Le payement de ce coupon est assuré seulement au moyen des provisions versées par la Pologne au titre de ce coupon, ainsi que des fractions de provisions, applicables à diverses échéances, versées par la Roumanie et la Yougoslavie. Ces provisions avaient été bloquées pour des raisons diverses.

Le coupon n° 62 (annuel 1938) de la rente autrichienne 4 0/0 or sera payable à la contre-valeur, en francs français de (montant brut):

$ U. S. A. 0,232 pour les coupures de 200 florins;

$ U. S. A., 1,16 pour les coupures de 1.000 florins.

Le coupon n° 36 (annuel 1938) des mandats du trésor autrichien 4 1/2 0/0 1914 sera payable à la contre-valeur, en francs français, de (montant brut):

£ 0.0.6,60 pour les coupures de 200 couronnes;

£ 0.1.4,50 pour les coupures de 500 couronnes.

£ 0.2.9 pour les coupures de 1.000 couronnes.

Ces coupons seront payables auprès des établissements suivants:

Banque de Paris et des Pays-Bas;
Crédit lyonnais;
Banque des pays de l'Europe centrale;
Banque de l'Union parisienne,

sous déduction d'une commission de 1 F (un franc français) par coupon et de l'impôt français.

Les Etats débiteurs n'ayant pas repris leurs versements, le payement sera limité aux coupons détachés de titres dont le coupon précédemment payé a été encaissé hors d'Allemagne, d'Autriche, de Tchécoslovaquie, ainsi que de Hongrie.

En vue d'assurer un contrôle préalable, les coupons seront pris à l'encaissement dans tous les guichets de la caisse commune.

Conformément à l'accord de Prague, les coupons se prescriront dans le délai de cinq ans à dater de leur mise en payement.

Société française des Carburants forestiers
SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 11 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: CHAPAREILLAN (ISÈRE)

Avis aux actionnaires.

Les actionnaires de la société anonyme Société française des carburants forestiers sont convoqués:

1° En **assemblée générale ordinaire** pour le 28 juin 1947, à dix heures trente, 3, avenue de l'Opéra, à Paris, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Rapport du conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1946;
Approbation du bilan et des comptes de cet exercice;
Quitus aux administrateurs;
Compte rendu et rapport spécial des commissaires sur les opérations visées par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867;
Questions diverses.

2° En **assemblée générale extraordinaire**, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Continuation des affaires sociales malgré la perte de plus des trois quarts du capital social;
Questions diverses.

Les assemblées se composent de tous les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions possédées par eux.

Le conseil d'administration.

CRÉDIT ALGÉRIEN
SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 40 MILLIONS DE FRANCS
5, RUE LOUIS-LE-GRAND, A PARIS
6, RUE JULES-FERRY, A ALGER
Tribunal de commerce de la Seine n° 66672.

MM. les actionnaires sont informés que le dividende de l'exercice 1946 ayant été fixé à 132 F, le solde, soit 72 F, sera payé à partir du 25 juin 1947, aux caisses de la société à Paris, 5, rue Louis-le-Grand et 6, rue Jules-Ferry, à Alger, sous déduction des impôts établis par les lois de finances, soit à raison de 50,40 F tant pour les actions nominatives, sur présentation du certificat, que pour les actions au porteur qui doivent toutes être déposées à la C. C. D. V. T. (coupon 129).

AGENCE HAVAS
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 170.500.000 F
SIÈGE SOCIAL: 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
R. C.: Seine n° 72707.

MM. les actionnaires de l'agence Havas sont convoqués en **assemblée générale ordinaire annuelle** pour le mercredi 9 juillet 1947, à quinze heures, au siège social de la société, 62, rue de Richelieu, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant.

ORDRE DU JOUR

1° Lecture du rapport du conseil d'administration;
2° Lecture des rapports des commissaires aux comptes;
3° Approbation des comptes de l'exercice 1946 et des rapports présentés, quitus aux administrateurs;
4° Approbation des opérations visées à l'article 40 nouveau de la loi du 24 juillet 1867;
5° Fixation du prix de rachat des actions, en conformité et par application de l'article 11 des statuts;
6° Modification dans le conseil d'administration et nomination d'administrateurs.

L'assemblée générale ordinaire se compose de tous les actionnaires propriétaires de dix actions au moins.

Tous propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à dix peuvent se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux.

Cette assemblée ordinaire sera suivie d'une **assemblée générale extraordinaire** délibérant dans les conditions prévues par la loi du 1er mai 1930.

Tous les actionnaires y auront droit de vote.

ORDRE DU JOUR

1° Autorisation au conseil d'administration d'augmenter le capital social;
2° Quantum et modalités de cette augmentation.

Il est rappelé qu'aux termes de l'article 31, alinéa 3 des statuts, seront seuls admis à

l'assemblée les porteurs des nouveaux titres de 250 F inscrits sur les registres de la société, au plus tard le 15 juin 1946.

Les cartes d'admission et formules de pouvoirs pourront être demandées à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

Nul ne peut se faire représenter à l'assemblée que par un mandataire actionnaire lui-même et membre de cette assemblée (art. 30 des statuts).

Le président du conseil.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations : 50 fr. la ligne
(Décret du 29 novembre 1915, article 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES
(Décret du 16 août 1901.)

18 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. COMPAGNIE DES EXPERTS FINANCIERS PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS ET LE TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE. But: maintenir entre ses membres la stricte et scrupuleuse observation des règles de leur profession. Siège social: 3, rue Godot-de-Mauroy, Paris.

19 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. UNION TOURISTIQUE DU LIMOUSIN. But: coordonner et conjuguer les activités des syndicats, associations et groupements exerçant leur action sur le plan touristique dans le département de la Haute-Vienne. Siège social: chambre de commerce de Limoges.

19 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Castres. ASSOCIATION DES ANCIENNES ÉLÈVES DU PENSIONNAT JEANNE-D'ARC. But: maintenir un lien d'amitié parmi ses membres et défendre les intérêts matériels et moraux du pensionnat Jeanne-d'Arc. Siège social: 41, rue de l'Hôtel-de-Ville, Castres.

20 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. LES ANTILOPES. But: gymnastique et sports. Siège social: 9, rue Perronet, Paris.

20 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Mamers. SOCIÉTÉ AMICALE DES FÊTES DE CHERREAU. But: maintenir et resserrer les liens d'amitié qui se sont établis entre les habitants de la commune; organiser des soirées amusantes, des fêtes et toutes réunions amicales. Siège social: mairie de Cherreau.

20 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ENTR'AIDE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE. But: coordonner l'action des associations locales et les représenter auprès des pouvoirs publics. Siège social: 186, rue de Rivoli, Paris.

20 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Clique municipale L'ÉTOILE D'OR. But: développer l'art musical et venir en aide aux sociétaires malades ou blessés. Siège social: mairie d'Abscon

21 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. ASSOCIATION DES AIDES FAMILIALES DE SAINT OMER. But: venir en aide aux familles par le service des aides familiales à domicile qui secondent les mères surchargées dans les travaux du ménage et les soins aux enfants. Siège social: 46, rue Saint-Bertin, à Saint-Omer.

21 mai 1947. Déclaration à la préfecture de l'Aube. SYNDICAT DE DÉFENSE DES ANCIENS PROPRIÉTAIRES DE L'EX-TERRAIN MILITAIRE DE RAMERUPT. But: défense par tous les moyens légaux des intérêts des anciens propriétaires du terrain militaire, dit terrain de Ramerupt, situé sur le territoire de la commune de Vaucogne. Siège social, chez M. Maitrot, à Vaucogne

21 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Saint-Brieuc. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DU QUILLIO. But: organisation du fonctionnement matériel des écoles libres. Siège social: école Notre-Dame-de-Lorette, le Quillio.

22 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES. But: développer la pratique des sports dans l'établissement. Siège social: 19, rue de la Sorbonne, Paris.

22 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Amand. ASSOCIATION FAMILIALE DES TRAVAILLEURS DE BRUÈRE-ALLICHAMPS. But: défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie de Bruère-Allichamps.

22 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Chaumont. AMICALE DES RÉSISTANTS DE LA RÉGION D'ARC-EN-BARROIS. But: aide matérielle et morale aux familles des membres du groupement tombés au champ d'honneur. Siège social: mairie d'Arc-en-Barrois.

22 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Laon. LA SOUCHE, société de pêche et de pisciculture. But: affermage des lots de pêche, lutte contre le braconnage et la pollution des rivières, assurer la destruction des animaux nuisibles et le repeuplement des cours d'eau, encourager la surveillance. Siège social: mairie de Toulis.

22 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. La Fédération des porteurs de valeurs mobilières pour la défense de l'épargne française change son titre qui devient CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DE L'ÉPARGNE (Fédération des porteurs de valeurs mobilières). Siège social: 154, rue de l'Université, Paris.

22 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Dinan. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DES ÉCOLES LIBRES DE SÉVIGNAC. But: entretien et bon fonctionnement: maîtres, locaux et matériel. Siège social: rue de l'Ecole, Sévignac.

23 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Céret. LA PÉTANQUE COLLIOURENQUE. But: pratique de la pétanque. Siège social: grand café de Collioure.

23 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Lannion. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE PLEUDANIEL. But: soutenir et gérer l'école privée (école Saint-Joseph de Pleudaniel). Siège social: école Saint-Joseph de Pleudaniel.

23 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Dinan. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE TRÉMOREL. But: organiser le fonctionnement des écoles en recrutant les directeurs et maîtres. Siège social: école libre des filles, Trémorel.

23 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Vendée. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE SAINT-PROUANT. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles rurales de Saint-Prouant. Siège social: mairie de Saint-Prouant.

23 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Dreux. SOCIÉTÉ DE PÊCHE DE VILLIERS-LE-MORHIER. But: lutte contre le braconnage et la pollution des rivières et des étangs, repeuplement des cours d'eau. Siège social: mairie de Villiers-le-Morhier.

24 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE REBECQUES. But: défense de la famille. Siège social: M. Germain Hochart, à Rebecques.

26 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION FÉMININE DE MÉNILMONTANT. But: société d'éducation populaire. Siège social: 119, rue de Ménilmontant, Paris.

26 mai 1947. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. SYNDICAT DES PATENTÉS DE BINIC. But: défense des intérêts professionnels, commerciaux, industriels et artisanaux de Binic. Siège social: Mlle Auffret, place de l'Eglise, à Binic.

27 mai 1947. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. AMICALE DUGUESCLIN DES ANCIENS DES 71e ET 271e RÉGIMENTS D'INFANTERIE, 71e RÉGIMENT D'INFANTERIE TERRITORIALE ET 71e RÉGIMENT D'INFANTERIE ALPINE. But: entretien des liens d'amitié entre les membres. Siège social: caserne des Ursulines, Saint-Brieuc.

29 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil. COMITÉ DES FÊTES DU PRESSOIR-PROMPT. But: organiser des fêtes, manifestations sportives, concerts et bals, etc. Siège social: M. Defrance, 164, Pressoir-Prompt, Essonnes.

29 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Lot. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE. But: étude et défense des intérêts généraux des familles Siège social: mairie de Varaire.

29 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Lot. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE. But: étude et défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie de Bach.

30 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Gironde. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE SAUGNAC. But: étudier et défendre les intérêts matériels et moraux de la famille. Siège social: chez le président, à Lauberrrie.

30 mai 1947. Déclaration à la préfecture des Vosges. Section de tennis de table de l'ASSOCIATION AMICALE DES SPORTS DU MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME. But: pratiquer le ping-pong et créer entre tous ses membres des liens de bonne camaraderie et d'amitié. Siège social: services de la reconstruction, rue de la Chipotte, Epinal.

30 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Autun. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DES ÉCOLES LIBRES DE SAINT-JEAN D'AUTUN. But: création et administration des écoles libres de la paroisse de Saint-Jean, à Autun, et des œuvres annexes et complémentaires. Siège social: rue Naudin, Autun.

30 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Tarn. AMICALE DES ANCIENS DU GÉNIE DE L'ALBIGEOIS. But: entretenir des liens de camaraderie, entr'aide mutuelle. Siège social: hôtel du Lyonnais, 8, rue du Jardin-National, à Albi.

30 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Quimperlé. ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES ET AMIS DES ÉCOLES LAÏQUES DE QUIMPERLÉ. But: soutenir les écoles laïques de Quimperlé, aider les œuvres scolaires et postscolaires Siège social: mairie de Quimperlé.

31 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Julien ASSOCIATION DES VEUVES DE GUERRE DU CANTON D'ANNEMASSE. But: défense de leurs intérêts, soutien matériel et moral. Siège social: Mme Barbier-Brion, clos Fleury, Annemasse.

31 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Confolens. UNION SPORTIVE DE SAINT-LAURENT-DE-CÉRIS. But: pratique des sports. Siège social: mairie de Saint-Laurent-de-Céris.

31 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de DAX SYNDICAT DES FÊTES DE SOUSTONS. But: organiser à Soustons la fête patronale annuelle. Siège social: mairie de Soustons.

1er juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION DU PERSONNEL DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE NANTERRE. But: études, conférences, excursions, sports, musique. Siège social: 103, avenue de la République, à Nanterre.

1er juin 1947. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. LA FRATERNELLE DE THIEL. But: grouper les tambours et clairons de la commune et apprendre la musique aux jeunes. Siège social: mairie de Triel-sur-Seine.

2 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. UNION SPORTIVE PANTZ. But: pratique des sports et de l'éducation physique. Siège social: 1, pavé d'Amiens, Pierrefite.

2 juin 1947 Déclaration à la sous-préfecture de Lure. Société de chasse SAINT-HUBERT DE LANTENOT. But: protection du gibier, destruction des nuisibles, répression du braconnage. Siège social: mairie de Lantenot.

2 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Quimper. AMICALE DES ANCIENS F. F. I. DU 2e BATAILLON DE MARCHE. But: entretenir des liens de camaraderie, entr'aide et défense des intérêts des anciens F. F. I. Siège social: rue Brémond-d'Ars, Quimperlé.

3 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Gap. OLYMPIQUE-CLUB DE BAYARD But: éducation physique, sports en général: ski, boules, montagne. Siège social: refuge du col Bayard, par Gap.

3 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. BOUCHERS RÉUNIS DE SAINT-MANDÉ. But: achats de viandes en commun. Siège social: 21, avenue Joffre, Saint-Mandé.

2 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. Groupement professionnel des chefs de conduite de la région Est. But: entr'aide en cas de maladie ou de décès. Siège social: 100, boulevard Michelet, Noisy-le-Sec.

3 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. Association des sinistrés de guerre de l'industrie sidérurgique et des mines de fer. But: grouper, coordonner et représenter auprès des pouvoirs publics, ministères, administrations publiques et privées, organismes professionnels, et partout où besoin sera, les intérêts collectifs et individuels des entreprises sinistrées de l'industrie sidérurgique et des mines de fer, pour tout ce qui concerne les dommages subis du fait de la guerre, tant directs qu'indirects, et la reconstruction, participer éventuellement à toutes organisations constituées ou à constituer ayant, en tout ou partie, le même objet. Siège social: 7, rue de Madrid, Paris.

3 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. Association familiale et sociale du 8e arrondissement. But: aide aux mères. Siège social: 34, rue de Penthièvre, Paris.

3 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. Daudé sporting-club. But: pratique des sports physiques en général, du basket et du football en particulier. Siège social: établissement Daudé, 73, rue de Paris, Charenton.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. Comité local d'épargne des Ancizes-Comps. But: propagation du mouvement national d'épargne. Siège social: mairie des Ancizes-Comps.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. Comité local d'épargne d'Ennezat. But: propagation du mouvement national d'épargne. Siège social: mairie d'Ennezat.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. Comité local d'épargne de Combronde. But: propagation du mouvement national d'épargne. Siège social: mairie de Combronde.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. Comité local d'épargne de Menat. But: propagation du mouvement national d'épargne. Siège social: mairie de Menat.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. Association amicale d'anciens combattants de 1914-1918, 1939-1945, veuves, prisonniers et victimes civiles de la guerre. But: défense des intérêts des victimes des deux guerres. Siège social: mairie de Luzancy.

4 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Issoudun. Le Gardon du Fouzon. But: assainissement et repeuplement des rivières, lutte contre le braconnage. Siège social: mairie de Sembleçay.

4 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. Comité local d'épargne de Saint-Gervais-d'Auvergne. But: propagation du mouvement national d'épargne. Siège social: mairie de Saint-Gervais-d'Auvergne.

5 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. Association catholique des chefs de familles d'Haillicourt. But: étude et défense des intérêts moraux et matériels de la famille. Siège social: rue du 1er-Mai, Haillicourt.

5 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Bourges. Comité local d'épargne de Saint-Satur. But: propagation du mouvement national d'épargne. Siège social : mairie de Saint-Satur.

5 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. Comité local d'épargne de l'Isle-Adam. But: propagation du mouvement national d'épargne. Siège social: mairie de l'Isle-Adam.

5 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. Comité local d'épargne de Neuilly-Plaisance. But: propagation du mouvement national d'épargne. Siège social : mairie de Neuilly-Plaisance.

5 juin 1947. Déclaration à la préfecture des Ardennes. Club amical et sportif. But: sport en général et réunions artistiques, musicales, littéraires et autres. Siège social: 2, cours Aristide-Briand, Charleville.

5 juin 1947. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. Jeunesse sportive de Plaissan. But: pratique des exercices physiques, des jeux sportifs et du tir. Siège social: école laïque de Plaissan.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Clermont-Ferrand. Comité local d'épargne de Bourg-Lastic. But : propagation du mouvement national d'épargne. Siège social: mairie de Bourg-Lastic.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Gard. Club amical et sportif. But: sport en général et réunions artistiques, musicales, littéraires et autres. Siège social : boulevard Victor-Hugo, Nîmes.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Belfort. Club amical et sportif. But: sport en général et réunions artistiques, musicales, littéraires et autres. Siège social: 14, faubourg de Montbéliard, à Belfort.

6 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Finistère. Association familiale de l'union des femmes françaises de Rosporden. But: défense des intérêts des familles. Siège social: Mme Anna Goarant, rue du Four, à Rosporden.

7 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. Comité d'érection du monument des fusillés d'Auboué. But: élever un monument à la mémoire des F. T. P. F. d'Auboué fusillés sous l'occupation. Siège social: café Bauderlique, Auboué.

7 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Clermont-Ferrand. Comité local d'épargne de Vertaizon. But: propagation du mouvement national d'épargne. Siège social: mairie de Vertaizon.

7 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. Groupe Jeunes foyers de Rosny-sous-Bois. But: grouper tous les jeunes foyers sans distinction de classe et d'opinion, réaliser par une action effective d'entr'aide entre tous ses membres, et dans tous les domaines, une mission d'éducation, de responsabilité et d'ascension familiales propres à ceux-ci. Siège social: 35, rue Paul-Cavare, Rosny-sous-Bois.

7 juin 1947. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. Cercle Saint-Denis de Toury. But : études, conférences, séances récréatives artistiques, éducation physique. Siège social: 2, rue de l'Eglise, Toury.

8 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Nogent-le-Rotrou. Amicale sportive de Frazé. But: pratique de l'éducation physique et du sport sous toutes ses formes. Siège social: école publique de garçons de Frazé.

9 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Clermont-Ferrand. Comité local d'épargne d'Herment. But : propagation du mouvement national d'épargne. Siège social : mairie d'Herment.

9 juin 1947. Déclaration à la préfecture de la Mayenne. Louverné-Sports. But: pratique des sports. Siège social: mairie de Louverné.

9 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Girons. Association populaire de sinistrés de l'Ariège. But: défense et représentation des sinistrés de l'Ariège auprès des divers organismes départementaux et nationaux. Siège social: chez M. Henri Bonnel, à Rimont.

10 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Versailles. Comité local d'épargne de Garches. But : propagation du mouvement national d'épargne. Siège social: mairie de Garches.

10 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Finistère. Association finistérienne des chefs de famille. But: étude et défense des droits et des intérêts moraux et matériels de la famille; soutien et création de toutes les œuvres d'entr'aide familiale et sociale ainsi que des œuvres d'éducation populaire; développement de l'esprit familial, respect de la moralité publique, lutte contre les fléaux sociaux. Siège social: 14, place Saint-Lorentin, Quimper.

10 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Avesnes. La Pelote solrézienne. But: développer par l'emploi rationnel du sport les forces physiques et morales des jeunes gens, créer entre ses membres des liens d'amitié. Siège social: mairie de Solre-le-Château.

10 juin 1947. Déclaration à la préfecture des Landes. La Gaule du Gabardan. But: pêche et pisciculture. Siège social: mairie de Gabarret.

11 juin 1947. Déclaration à la préfecture d'Oran. Société d'évangélisation de l'Eglise réformée de France en Algérie. But: évangélisation et soutien de l'église réformée. Siège social: 2, rue de la Victoire, Oran.

12 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil. Comité local d'épargne de Mandres-Périgny et Boussy-Saint-Antoine. But: propagation du mouvement national d'épargne. Siège social: mairie de Mandres.

12 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Mayenne. Association des sinistrés de Mayenne et de l'arrondissement. But: perpétuer le souvenir des victimes de la guerre. Apporter un appui moral et matériel aux membres dans le besoin. Assurer la recherche et la défense des droits des sinistrés par informations, conseils et représentations devant les pouvoirs publics et les juridictions compétentes. Siège social: hôtel de ville, Mayenne.

13 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Gers. Wonderland gersois. But: enseigner la boxe à la jeunesse du département du Gers. Siège social: chez M. Gauzi (Paul), 4, place du Foirail, à Auch.

14 juin 1947. Déclaration à la préfecture d'Alençon. Association familiale des adhérents a l'union locale des syndicats C. G. T. d'Alençon. But: défense des intérêts généraux des familles. Siège social: bourse du travail, Alençon.

14 juin 1947. Déclaration à la préfecture des Landes. Société de chasse intercommunale Pissos-Richet. But: favoriser la protection et le renouvellement du gibier, notamment par la création de réserves, répression du braconnage, protection des animaux utiles à l'agriculture, destruction des animaux nuisibles. Siège social: hôtel du Commerce, Pissos.

14 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Cahors. Association familiale rurale de Sauliac-sur-Célé. But: étude et défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie de Sauliac-sur-Célé

14 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Douai. Cub des supporters Allez Douai. But: subvenir aux besoins financiers et aide morale aux équipes de football du Sporting amical de Douai. Siège social: buvette du stade, rue de Férin, Douai.

14 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Arles. Fondation Frédéric-Mistral. But: héberger, nourrir, entretenir, en même temps qu'éduquer et instruire les enfants des prisonniers de guerre nécessiteux et fatigués. Siège social: 6, rue Beauveau, Marseille.

16 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. Bouchers réunis de Pantin et Drancy. But: achats de viandes en commun. Siège social: 28, rue de Magenta, Pantin.

17 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Argentan. Société de chasse de Chambois-Fel. But: tout ce qui concerne l'exercice du droit de chasse sur le plan communal, la répression du braconnage, la protection du gibier, la destruction des animaux nuisibles, etc. Siège social: mairie de Chambois.

ASSOCIATIONS ÉTRANGÈRES

(Décret du 16 août 1901.)
(Décret-loi du 12 avril 1939.)

7 mars 1947. Arrêté du ministre de l'intérieur Union des Polonais anciens résistants en France. But: développer et rendre durables les principes démocratiques au sein de l'immigration polonaise en France. Siège social: chez M. Niedzielak (Ignace), 43, rue de la Papeterie, Essonnes.

29 avril 1947. Arrêté du ministre de l'intérieur (enregistré à la sous-préfecture de Béthune le 5 juin 1947). Association des anciens combattants polonais en France, section de Libercourt. But: développer le sentiment national, créer des liens de solidarité et de fraternité entre ses membres, collaborer avec les sociétés confraternelles polonaises et françaises. Siège social: 144, cité de la Gare, Libercourt

Paris. — Imp. des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.